

Université de Zagreb

Faculté des sciences humaines et sociales

Département d'Etudes romanes

LES CONSTRUCTIONS PRONOMINALES DANS LE TEXTE EN ANCIEN
FRANÇAIS *LA MORT LE ROI ARTU* 'LA MORT DU ROI ARTHUR'

MEMOIRE DE MASTER

Présenté par:

Jurica Polančec

Sous la direction de:

Mme Darja Damić Bohač

M. August Kovačec

Zagreb, septembre 2014

Sveučilište u Zagrebu

Filozofski fakultet

Odsjek za romanistiku

POVRATNE KONSTRUKCIJE U STAROFRANCUSKOME TEKSTU
LA MORT LE ROI ARTU 'SMRT KRALJA ARTURA'

ZAVRŠNI RAD NA DIPLOMSKOME STUDIJU

Ime i prezime studenta:

Jurica Polančec

Ime i prezime mentora:

dr. sc. Darja Damić Bohač, v. lektorica

dr. sc. August Kovačec, red. prof. u miru

Zagreb, rujna 2014

Sažetak

U radu se analiziraju povratne konstrukcije u starofrancuskome proznom tekstu iz 13. stoljeća *La mort le roi artu* 'Smrt kralja Artura'. Povratne se konstrukcije definiraju kao konstrukcije u kojima se glagol pojavljuje s povratnim elementom *se*. Primjeri za analizu dobiveni su pretragom teksta koji je dostupan u sklopu mrežnoga korpusa *La Base du français médiéval* (BFM), s pomoću čijih su jezičnih alata iz teksta izvučene sve pojavnice povratnog elementa s neposrednim kontekstom od 30 slovnihi znakova (slova i interpunkcije). Ta taj je način u tekstu nađeno 846 pojava povratnoga elementa *se* te njegove elidirane inačice *s'* i naglašenoga lika *soi*.

U tekstu se povratnim konstrukcijama pristupa iz perspektive suvremenim funkcionalno-tipoloških pristupa jeziku, u okviru kojih se jezične strukture promatraju dinamički. Jedan je od aspekata takvoga pristupa i teorija gramatikalizacije (Hopper i Traugott 2009). Gramatikalizacija je jezični proces pri kojemu se punoznačna jezična jedinica 'prazni' od svojega značenja i postaje prvo suznačna riječ, a kasnije i čisti gramatički element (gramatem). Prijelaz od punoznačne jedinice do gramatema stupnjeviti je. U tome se okviru promatraju i povratne konstrukcije u starofrancuskome. Naime, povratni element *se* promatra se kao punoznačna jedinica (zamjenica) u pravim povratnim i recipročnim konstrukcijama. U svim ostalim slučajevima povratni element se promatra kao jezična jedinica koja gubi punoznačnost.

Kada je riječ o povratnim konstrukcijama u kojima povratni element nema svojstva punoznačne riječi (nije zamjenica), u radu se napušta teorija o povratnim glagolima kao trećem glagolskom stanju – mediju (uz aktiv i pasiv, npr. Stéfanini 1962), pa se te konstrukcije analiziraju kao primjeri različitoga stupnja gramatikaliziranosti povratnog elementa *se*. Među konstrukcijama u kojima povratni element nije zamjenica prepoznato je pet podtipova, a analiza se oslanjala na već postojeće analize poput Hatcher (1942), Geniušienė (1987), Kemmer (1993) i Melis (1990). Među uočenim podtipovima u radu se zaključuje da su konstrukcije s glagolima njege tijele te metonimijske konstrukcije vrlo bliske konstrukcijama gdje je povratni element zamjenice, odnosno povratni element u tim dvjema konstrukcijama stoji negdje između punoznačnoga i suznačnoga statusa. U ostalim konstrukcijama (s glagolima kretanja, glagolima emocija i glagolima promjene stanja) povratni se element gramatikalizirao u suznačni jezični element kojim se ponajprije naznačuje detranzitivizacija temeljnoga (nepovratnoga) glagola (Creissels 2006). Iz takve analize proizlazi pogled na povratne konstrukcije kao na mrežu značenja povezanu polisemnim povratnim elementom *se*.

Table de matières

1.	Introduction	1
1.1.	Cadre théorique	1
1.2.	Sur la méthodologie : le corpus et autres outils linguistiques	3
2.	L’histoire littéraire du texte	7
2.1.	La place du texte dans la littérature du moyen âge.....	8
2.2.	Sur le texte : Les manuscrits, l’édition consultée, la langue.....	11
3.	Les constructions pronominales en ancien français – approche traditionnelle.....	12
3.1.	Le système des pronoms en ancien français.....	12
4.	Le classement traditionnel des tours pronominaux en ancien français.....	15
5.	Une nouvelle approche du moyen	17
5.1.	Verbes de soins corporels	21
5.2.	Les emplois métonymiques	21
5.3.	Verbes de mouvement	22
5.4.	Changement d’état.....	22
5.5.	Émotion	23
6.	Un précis diachronique.....	23
7.	Le classement et l’analyse	25
7.1.	Les tours réfléchis	25
7.2.	Les tours réciproques.....	29
7.3.	Les tours métonymiques.....	32
7.4.	Verbes de mouvement	36
7.5.	Verbes de changement d’état.....	38
7.6.	Verbes d’émotion	39
7.7.	Deux autres emplois du marqueur pronominal <i>se</i>	41
8.	Conclusions	45
9.	Bibliographie	47

1. Introduction

1.1. Cadre théorique

Cette contribution se propose de donner une description des constructions pronominales dans un texte en ancien français *La mort le roi Artu* ‘La mort du roi Arthur’. Les informations essentielles sur ce texte remontant au 13^e siècle et sur son histoire seront données dans §2.

Les constructions pronominales seront définies dans les sections qui suivent en tant que constructions verbales contenant l’élément pronominal *se* (*s’*) ou *soi* (v. §4). Ces constructions s’imposent par leur nombre et par leur diversité comme un des phénomènes grammaticaux les plus complexes, dans l’ancien français ainsi qu’en français moderne. La valeur de base du tour est d’exprimer la notion de réflexivité (v. §4). La complexité du tour découle du fait que ces constructions susceptibles d’exprimer la réflexivisation ont généralement d’autres possibilités d’interprétation. Ce n’est pas le cas seulement en français médiéval ou moderne, mais aussi dans bon nombre de langues du monde.¹ La complexité du tour a suscité un intérêt considérable pour ce champ de recherche résultant d’un bon nombre d’études et contributions. De même, le nombre des cadres théoriques qui en traitent ainsi que le nombre des langues étudiées à ce propos restent significatifs.

Notre étude penchera sur cette problématique d’un point de vue peut-être inhabituel pour la tradition française dans laquelle la plupart des études importantes ont été rédigées. Notre propos se basera sur l’approche fonctionnaliste et typologique.

Une approche **typologique** sous-entend que l’on décrit les phénomènes linguistiques à partir de la description de ce phénomène dans un nombre considérable de langues. En d’autres termes, la définition d’un phénomène linguistique est donnée en tenant compte de la diversité des traits de ce phénomène que l’on rencontre dans les langues du monde. De plus, l’approche que nous proposons ici réside sur le principe qui dit qu’il ne faut pas fonder une théorie linguistique sur la description d’une langue, mais sur la description d’un nombre de langues le

¹ Il suffit de se rappeler le cas des constructions pronominales en croate. Ainsi, outre la fonction du réflexif proprement dit et du réciproque (*gledati se* ‘se regarder’ ou ‘regarder l’un l’autre’), la construction pronominale peut avoir diverses autres fonctions, comme avec les verbes tels que *pomaknuti se* ‘bouger’, *ljutiti se* ‘se fâcher’, ou *pokvariti se* ‘pourrir, se gâter’ etc.

plus large possible. Nous recourrons à plusieurs occasions dans notre argumentation aux données et conclusions auxquelles ont abouti des études typologiques.

En outre, cette approche est dite **fonctionnaliste**² parce qu'elle ne néglige ni la sémantique ni la pragmatique dans une langue. Elle regarde la langue dans sa fonction de communication, pour laquelle la signification (c.-à-d. la sémantique) ainsi que le contexte discursif et les intentions du sujet parlant (c.-à-d. la pragmatique) constituent la composante indispensable de la description linguistique.

Notre objectif ici ne sera pas de chercher des généralités linguistiques dans l'ancien français. Notre étude sera plutôt dirigée de façon à introduire dans les descriptions préexistantes faites par les grammaires traditionnelles ou par les linguistes d'orientations théoriques, lesquelles diffèrent de la nôtre, une nouvelle approche qui approfondisse nos connaissances sur les constructions pronominales en ancien français. Il se peut que notre analyse n'apporte rien de nouveau dans la problématique que de nouveaux termes désignant les termes et phénomènes déjà décrits. Cependant, notre objectif n'est pas de saper les fondements des descriptions préexistantes. Nous verrons que la plupart des analyses avaient repéré la plupart de phénomènes et mécanismes pertinents pour la description globale et unifié des constructions pronominales en ancien français. Ainsi notre analyse ne sera-t-elle pas qu'un regroupement de connaissances antérieures dans une perspective rafraîchie et révisée. Elle ajoutera aussi quelques nouvelles notions et insistera davantage sur quelques phénomènes auparavant négligés ou considérés comme moins importants et subsidiaires.

Notre approche essaie donc de profiter de toutes ces approches en tenant compte de la diversité linguistique des phénomènes que l'on appelle les constructions pronominales. Également, elle tient compte du rôle de la signification dans lesdites constructions et de leur rôle communicatif.

Une autre optique, issue de l'approche typologique, regarde la langue comme une réalité qui est toujours en état de changement. Un aspect de cette dynamique linguistique est ce que l'on appelle la **grammaticalisation**. La grammaticalisation est un processus dans lequel les unités linguistiques douées de la signification perdent cette signification et deviennent les unités purement fonctionnelles (Hopper et Traugott, 2009). Nous verrons que l'on peut parler de la

² L'approche fonctionnaliste, issue d'un côté de la tradition européenne (notamment celle de Jakobson et de l'École de Prague et de Martinet), et de l'autre de la tradition américaine, tient compte de la fonction communicative de la langue ainsi que du rôle de la signification.

grammaticalisation relativement aux constructions pronominales. La grammaticalisation tient toujours compte de la diachronie. Dans cette optique, les phénomènes synchroniques peuvent être décrits si l'on renvoie à leur histoire et leur développement graduel. Nous verrons aussi que la composante importante d'une description unifiée des tours pronominaux doit renvoyer à leur développement historique.

Nous nous abstiendrons d'une description formelle, laquelle essaie toujours de donner les solutions finales et dans une mesure statiques : nous regarderons les constructions pronominales dans ce travail comme un phénomène dynamique qui ne se prête pas à toute explication décisive et statique.

Dans la section suivante, nous décrirons notre méthodologie.

1.2. Sur la méthodologie : le corpus et autres outils linguistiques

Comme objectif de notre étude nous avons désigné les constructions pronominales dans le texte en ancien français du 13^e siècle *La mort le roi Artu*. Nous nous sommes servis de l'édition de Frappier (Frappier, 1964),³ auquel nous avons accédé sur la plateforme du corpus BFM.

La Base du français médiéval (BFM) est un corpus d'ancien et moyen français.⁴ Elle comporte 142 textes intégraux, qui comptent plus 4 700 000 d'occurrences-mots. Les textes de base bénéficient d'un enrichissement linguistique (étiquetage morpho-syntaxique) qui offre des possibilités plus riches et plus complexes. Dans la BFM, le texte *La mort le roi Artu* compte 87595 mots (98864 mots et ponctuations), ce qui le fait un texte d'une longueur moyenne.

Ainsi, au lieu de chercher les constructions visées ligne par ligne dans une édition imprimée, nous avons plutôt profité des fonctionnalités offertes par la BFM. Pour trouver toutes les occurrences des constructions pronominales comportant le marqueur pronominal *se*, nous nous sommes servis du langage d'expression de requêtes (CQL – Corpus Query Language)⁵.

³ Sur les éditions du texte v §2.2.

⁴ La BFM est accessible sur le site Internet <http://txm.bfm-corpus.org/>.

⁵ Appelés aussi 'les expressions régulières'.

Il serait utile d'énumérer en détail tous les avantages des corpus linguistiques : rappelons seulement dans quelle mesure cette méthode est plus rapide et plus fiable.

Avant de dresser la liste des expressions pour repérer les occurrences de *se* dans notre texte, il faut tenir compte des difficultés suivantes.

De prime abord, le marqueur pronominal *se* se trouve également sous la forme élidée *s'* et la forme tonique *soi*. Dès lors, il a fallu repérer toutes les trois formes. Pour y arriver, nous avons dressé trois expressions régulières différentes.

Ensuite, en ancien français on rencontre la conjonction *se* (FM *si*),⁶ qui est homonymique à la forme pronominale *se*. Pour contourner cette difficulté, nous avons bénéficié de l'étiquetage morphosyntaxique, qui permet de faire des requêtes sur les propriétés d'un mot telles que la partie du discours, la forme morphologique (par ex. le temps et le mode du verbe), etc. Cet étiquetage nous a donc permis de distinguer le *se* pronom et le *se* conjonction.

En résumé, nous présentons les expressions régulières utilisées pour cibler les formes pronominales :

Pour repérer la forme *se* [pos="PROper" &word="se"]

Pour repérer la forme *soi* [pos="PROper" &word="soi"]

Pour repérer la forme *s'* [pos="PROper" &word="s'"]

A l'aide des trois expressions régulières, nous avons généré les concordances dans le contexte de trente formes graphiques (lettres et signes de ponctuation) à gauche et à droite. Pour conserver les concordances, nous les avons exportées vers un document *word*. Voici l'exemple d'une concordance (page 7 de l'édition Frappier) :

le meilleur cheval que Lancelos eüst, car il s'aperçoit bien que ses sires voudra porter armes a ce tornoiement. Quant il furent hors de Kamaalot et il se furent mis el droit chemin a aler a Wincestre, il chevauchierent toute la nuit en tel maniere que onques ne se reposerent. L'endemain, quant il fu

La forme *se* en caractères gras est la forme ciblée par la requête.

⁶ La forme *se* est issue par développement phonétique régulier du latin *si* ; la forme *si* de langue moderne est probablement empruntée du latin (Meyer-Lübke, 1935: s.v. *si*).

Nous avons ainsi repéré dans le corpus 846 occurrences du marqueur pronominal, soit 411 occurrences de *se*, 38 occurrences de *soi* et 397 occurrences de *s'*.

Notre méthode a cependant plusieurs restrictions. D'abord, le pronom réfléchi *se* est étiqueté dans la BFM comme pronom personnel, c'est-à-dire, il n'est pas possible de cibler le pronom réfléchi qu'à travers sa forme graphique *se*, bien que l'étiquette pronom nous permette de le distinguer de la conjonction *se* 'si'. Le manque d'étiquette rend indiscernables les pronoms réfléchis de la 1^{re} et 2^e personne, formellement identiques aux pronoms personnels. Les formes réfléchies de la 1^{re} et 2^e personne donc devraient être triées à la main, ce qui serait une tâche trop longue si l'on tient compte du nombre important des formes pronominales de la 1^{re} et 2^e personne à trier.⁷ Nous avons donc décidé de nous limiter aux constructions à la troisième personne qui sont facilement ciblées et repérées.⁸

Quant au texte, il convient de préciser pourquoi nous avons choisi ce texte même. De prime abord, le roman *La mort le roi Artu* est un roman en prose datant du 13^e siècle. Un texte en prose n'obéit pas aux mêmes lois que la poésie. Notamment, cela tient relativement à la servitude au mètre. Ce fait nous semble particulièrement pertinent dans la mesure que l'objet de notre recherche sont les constructions pronominales qui se distinguent par un élément assez minime – *se*. Bien que nous n'en ayons pas de preuves, il nous semble opportun d'éviter le genre des textes où les contraintes métriques peuvent être en jeu.⁹ En ce qui concerne l'époque du texte, le choix d'un texte du 13^e siècle, siècle qui vit l'apogée de la langue ancienne dite classique, et où les usages et la norme sont bien fixés,¹⁰ semblait également bien justifié.

Ensuite, on peut poser la question pourquoi analyser un seul texte? Nous pouvons répondre qu'une étude comme la nôtre, qui ne se limite qu'à un texte, offre certains avantages. A ce

⁷ Par exemple, la forme *vous* compte environ 1400 occurrences.

⁸ Il faut y ajouter que les grammaires sont peu précises en ce qui concerne la description de ce que l'on a l'habitude d'appeler le pronom réfléchi. En effet, les grammaires définissent d'ordinaire ce pronom par le critère morphologique, à savoir le pronom réfléchi est celui qui assume la forme qui commence par *s-* et elles manquent de reconnaître l'aspect fonctionnel qui est également important. Dans cette optique le paradigme complet du pronom réfléchi doit comporter les formes de la 1^{re} et 2^e personne, qui ne peuvent pas être toujours décrits comme personnels, comme dans *je m'en suis aperçu*.

⁹ L'opposition des emplois pronominaux et neutres d'un verbe entre ici en jeu. L'emploi neutre est l'emploi du verbe pronominal dans la construction intransitive, à savoir, sans marqueur pronominal. Nous évoquerons cette opposition à plusieurs occasions dans le texte.

¹⁰ Nous en dirons plus dans §2.2.

titre, mentionnons qu'un texte représente toujours un système pour lui-même. L'étude exhaustive de tous les exemples d'un texte peut compenser son étendue mineure relativement au corpus entier de l'ancien français, ce qui nous fait revenir au premier point de notre argument : un texte est un système avec ses règles spécifiques. Cela nous permet de prendre en considération la fréquence de certains tours et leur importance.¹¹

En second lieu, la présentation d'un seul texte d'une période nous fait éviter le problème du mélange de systèmes linguistiques différents. Comme l'avance Wagner (1974: 28), l'ancien français est une étiquette qui « coiffe en réalité *plus d'un état de langue* » (italique Wagner). En analysant un texte, on évite de confondre les textes de plusieurs siècles et divers genres qui peuvent être fondamentalement différents.

Repérer les concordances n'est que le début d'une analyse. Pour la faire, nous nous sommes servis de plusieurs autres moyens linguistiques. Tout d'abord, il a fallu lire, comprendre et relever les lemmes. Pour cette fin, nous avons eu recours à l'immense dictionnaire de Godefroy.¹² Pour établir les lemmes et la plupart des sens, nous avons utilisé ce dictionnaire. Pour les endroits difficiles nous avons fait appel à l'édition bilingue de Baumgartner et Medeiros (2007).¹³ Cette édition est également suivie d'un glossaire qui nous a été bien utile pour éclaircir certains passages difficiles. Nous nous sommes aussi servis du dictionnaire de Greimas (1995), qui nous a été indispensable pour la référence rapide et fiable. Nous n'avons pas pu malheureusement bénéficier de l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler et Lommatzsch ni du glossaire dressé par Frappier dans son édition du texte (Frappier, 1964).

Une fois parcourus les exemples, nous avons dressé un tableau dans le logiciel tableur *Excel* en indiquant divers renseignements pertinents pour notre étude. Voici une photo du tableau :

¹¹ Voir notamment §7.7.

¹² Il s'agit du *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, sorti en 1880 et 1895. Le dictionnaire, ainsi que son complément, est accessible en ligne sur le site <http://micmap.org/dicfro/introduction/dictionnaire-godefroy>. Sur ce dictionnaire v. Wagner (1974: 212-213).

¹³ Sur cette édition v. §2.2.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	
1	STR.	POJAVNICA	LEMA	MS	ZNAČENJE	OKOLINA	OBLIK RM	SUBJEKT	DETALJI O SUBJEKTU	ZNAČENJE RM-a	OSTALI
17	p. 6	s'en revient	revenir	Pres	revenir	a son ostel	s'en	sg - anim	il	ekspletiv	God (C en ne s)
18	p. 6	s'aperçoit	apercevoir (aperceivre)	Pres	s'apercevoir	que-phrase	se (elid)	sg - anim	il	ekspletiv	
19	p. 6	s'apareille	apareillier	Pres	se préparer	0	se (elid)	sg - anim	il	Partitive	
20	p. 6	s'apareilla	apareillier	PS	se préparer	0	se (elid)	sg - anim	Lancelos	Partitive	
21	p. 6	s'en test	taisir	Pres	se taire	0	s'en	sg - anim	ele	ekspletiv	s'en tes
22	p. 6	se part	partir	Pres	partir	de leanz	se	sg - anim	il	ekspletiv	
23	p. 6	se leva	lever	PS	se lever	de son lit	se	sg - anim	Lancelos	Bodily movement	
24	p. 7	se fu mis	metre	PA	entrer	el chastel	se	sg - anim	Lancelos	TM	
25	p. 7	se furent mis	metre	PA	partir	el droit chemin	se	pl - anim	il	TM	
26	p. 7.	se prenoit garde	prendre	IMPF	faire attention, avoir soin (God, Compl); surveiller (trad)	de tout ca	se	sg - anim	Lancelos	Metonymy	
27	p. 7	se reposerent	reposer	PS	se reposer	0	se	pl - anim	il	Metonymy	
28	p. 8.	se part	partir	Pres	?	de la fenestre	se	sg - anim	li rois	ekspletiv	
29	p. 8	se celer	celer	INFP	se cacher	0	se	sg - anim	il	TM	NB iznr
30	p. 10	s'agenoille	agenouillier	Pres	s'agenouiller	devant lui	se (elid)	sg - anim	Lancelos	Bodily movement	refl. Ta
31	p. 10	se metra	metre	fut	commencer	en aventure	se	sg - anim	il	TM	
32	p. 10	se lieve	lever	Pres	se lever	0	se	sg - anim	ele	Bodily movement	
33	p. 11	s'en parti	partir	PS	partir	de chiés	s'en	sg - anim	le vavasor	ekspletiv	en ovdj
34	p. 11	s'en vont	aler	Pres	s'en aller	0	se (elid) s'en	sg - anim	0	ekspletiv	en adv?
35	p. 12	se hasta	haster	PS	ne pas perdre temps (God)	de savoir	se	sg - anim	li escuiers	TM	postoji
36	p. 12	se sont mis	metre	PC	?	de quel part	se	pl - anim	Boorz et Lionax et Estors	TM	
37	p. 12	se desgeuna	desjeuner	PS	rompre le jeune, se nourrir (God)	0	se	sg - anim	il	?	ima l n act. Dr

Le tableur *Excel* permet de manipuler des données assez vite et facilement. Il permet aussi de trier chaque colonne. On peut par exemple trier la colonne *pojavnica* pour voir seulement le lemme *metre* ou la colonne *MS* pour voir toutes les occurrences apparaissant dans l'indicatif du présent.

Après avoir décrit notre méthodologie et les moyens d'analyses, il convient de présenter en bref l'histoire externe de notre texte, ce qui sera objet du chapitre suivant.

2. L'histoire littéraire du texte

Ce chapitre, consacré à l'histoire externe de notre texte consiste en deux sections. Dans la première, nous parlerons du roman *La mort le roi Artu*, de sa place dans l'histoire de la littérature et des développements littéraires qui avaient mené à sa naissance.

Dans la seconde, nous rappelons certains traits du roman et de l'œuvre littéraire en général au Moyen Age, lesquels peuvent être instructifs pour notre étude. Nous présentons également l'édition consultée et esquissons les traits de la langue du texte.

2.1. La place du texte dans la littérature du moyen âge

Avant de procéder à l'analyse d'un texte venant d'une période ancienne, il convient de présenter le contexte de son origine, de sa création et finalement de sa portée. Il nous semble indispensable de le situer dans son époque parce qu'on sait bien qu'un texte vit toujours une vie en relation avec ceux qui le produisent et ceux qui le lisent. Un texte des temps anciens qui a survécu jusqu'à nos jours fait toujours preuve d'un lien interrompu avec son contexte historique. Ce lien est d'autant plus obscurci par le fait que l'époque de la création du texte était fondamentalement différente de la nôtre. Ce fut un temps prémoderne pour lequel de nombreuses conceptions considérées aux temps modernes comme normales étaient inconnues. Une de ces conceptions fondamentales est la notion du roman. Trois autres conceptions intéressantes pour nous, l'auteur, le livre et le texte seront abordées dans §2.2.

On dit que *La mort le roi Artu* est un roman du Moyen Age. Mais il faut tenir compte du fait que le roman ne représentait pas la même chose au Moyen Age qu'aujourd'hui. Le roman en tant que concept et forme parut en scène médiévale au 12^e siècle. A cette époque-là, le roman traitait presque uniquement de la thématique classique et surtout en vers (Le Gentil, 1969: 78). Dans cette époque, les romans de Chrétien de Troyes marqueront l'apogée du roman en vers à la fin du 12^e siècle. Sa renommée d'auteur emblématique du moyen âge fut méritée par ses cinq romans de popularité et influence immesurable, dont le dernier roman *Perceval* est d'une importance considérable pour notre présentation ici. D'un côté, Chrétien introduisit dans le roman dit une toute nouvelle thématique appartenant à la sphère mystique, laquelle se forme autour du mythe de Graal (Vinja, 1982: 31). Ce mythe de Graal est une nouveauté qui influencera profondément le cours du développement du roman médiéval pendant le 13^e siècle. Dans les récits qui lui succéderont, ces tendances mystiques observables déjà chez Chrétien se développeront plus loin. De l'autre côté, les récits mis en œuvre au cours du siècle profiteront à la grande échelle de l'œuvre de Chrétien pour établir une toute nouvelle tradition des traductions en prose de ses œuvres et en épuiseront, de même que d'autres récits contemporains en vers, tous ces procédés, agents, motifs, etc. (Zumthor, 1972: 336). Cette nouvelle tradition gardera les éléments de l'amour et de l'aventure, motifs qui resteront typiques pour le roman courtois. Le roman courtois néanmoins met en cette époque l'accent considérable sur le mystique de la quête du Graal, ce qui témoigne de l'importance élevée d'élément mystique et religieux dans les récits de l'époque. Le 13^e siècle verra également la diffusion rapide de la prose qui marquera le moment de la libération de la langue littéraire des restrictions posées par le vers. La première importante contribution en prose fut celle de

Robert de Boron, qui a dérimé les récits préexistants en vers et rédigé ainsi son roman *Joseph d'Arimathie*. On aperçoit du coup une nouvelle tendance de cyclisation où on se sert desdits procédés et motifs tirés du trésor des romans courtois en vers (Zumthor, 1972: 336). Cette tendance s'épanouit et se développe, ce qui conduit à la création de cycles vastes, dont *pseudo-Boron*, *Tristan en prose* et *Lancelot-Graal* restent les plus vastes.

L'œuvre la plus connue de cette tradition romanesque est certes le cycle de Lancelot-Graal, appelé aussi *Vulgata* ou le plus souvent *Lancelot en prose*, dont le roman *La mort le roi Artu* constitue la partie finale. Souvent appelé simplement « le roman », ce cycle sera plutôt un recueil de cinq romans : *Estoire dou Graal*, *Merlin*, *Lancelot du Lac*, *La Queste del Saint Graal*, *La mort le roi Artu*. La rédaction du texte eut lieu entre 1215 et 1230. On ignore l'endroit où ce projet gigantesque a été effectué, par qui il a été effectué et le nombre de personnes incluses. Ce cycle représente la somme des tendances morales et religieuses de l'époque et comprend l'essentiel de la tradition bretonne et arthurienne dans une triple perspective : chevaleresque, courtoise et religieuse (Le Gentil, 1969: 95). C'est pourquoi le même auteur écrit que ce roman aux proportions monumentales est « une des œuvres les plus puissantes que le moyen âge ait été produites » (p. 95). La matière du cycle se base notamment sur l'œuvre de Chrétien, mais sa présentation n'est pas pour autant moins innovante. Dans la structure du cycle, deux tendances interdépendantes se font voir :

- le cycle, au moins dans les trois parties finales, est bien structuré et précis sur l'axe chronologique, et sans épisodes inachevés
- la conception de l'œuvre est unitaire

Ces deux observations nous permettent de parler d'un « Architecte » de l'œuvre (Zumthor 1972 : 358). Néanmoins, il ne faut pas penser que cette conception bien unitaire doit être en même temps pétrifiée et présentée comme donnée du début jusqu'à la fin du cycle. Au contraire, l'idéologie présentée dans le cycle se développe progressivement au cours de la narration. En effet, le roman *Lancelot du Lac* reste une apologie orthodoxe et confiante des doctrines courtoises. Cependant, vers la fin du roman, on pressent des changements profonds. Dans la *Quête*, on nous présente le personnage de Galaad, chevalier véritablement idéal, qui dans un sens ressemble bien à Jésus Christ. Mais ce sera dans le volet final du cycle, le roman *La mort le roi Artu*, que les bouleversements pressentis dans les romans précédents se dévoileront et déploieront sur la grande échelle. C'est pourquoi Vinja peut remarquer (1982:

32-33) que l'on peut voir une vulgarisation de la matière et une critique et réaction religieuse à la courtoisie.

Dans *La mort le roi Artu*, sera décrite la chute finale du monde arthurien. Il convient de rappeler que cette chute se pressent dans l'ensemble du cycle. Ladite chute se manifeste dans plusieurs aspects. Le jeu courtois autour de l'amour et de la séduction, très rigide et très cérémoniel perd son importance. Les passions se déchaînent, surtout l'amour interdit de Lancelot et de la reine Guenièvre, femme de roi Arthur, coûte que coûte. On ne se cache plus et le scandale éclate. Le monde arthurien verra sa destruction sur le champ de bataille de Salesbières. De l'autre côté, l'idéal d'aventure se désintègre, voire on manifeste sa négation (Zumthor, 1972: 368). Le hasard et la prouesse deviennent des idéaux démodés – on y substitue un engagement visant à une cause que l'on croit bonne. Ce roman fut un résultat et une synthèse des doutes qui avaient troublé l'aristocrate médiéval. La civilisation médiévale de la moitié du 13^e siècle avait connu la brutalité chevaleresque de même que les plaisirs de l'amour courtois. Ce roman est un des témoins de la crise de la civilisation médiévale qui venait d'atteindre son sommet. Les deux points s'étaient donc opposés : la foi et la vie. On cherchait dès lors à faire rimer le monde et le Dieu, la chair et l'esprit. Le roman de l'époque nous le fait sentir clairement puisqu'il formulait le mieux le besoin de l'aristocratie de s'exprimer. L'apogée de cette aporie de l'homme s'est manifesté dans le roman *La mort le roi Artu*, dans lequel on voit bien que ce sont l'Église et ses valeurs qui avaient prévalu. On a imposé de nouveau l'idéal de renoncement, qui devient la condition du salut (Le Gentil, 1969: 98). On a civilisé la guerre et l'amour, et on les a rendus conformes aux normes ecclésiastiques. Ainsi, finit le procès de la christianisation de l'idéal chevaleresque et courtois incité par Chrétien de Troyes 50 ans auparavant. Le point de conclusion – tout l'héroïsme et tout l'amour n'ont qu'une seule fin : de ramener à Dieu.

De plus, le roman fait preuve d'innovations sur le plan linguistique. On signale que le texte du roman montre une nouvelle articulation du texte (Rychner, 1970), surtout au niveau syntaxique où on aperçoit le recul et même la suppression de l'élément phonique et le croît de l'importance de la rhétorique de tradition latine ainsi que l'importance des articulations phrastiques. Ces innovations montrent encore une fois que les textes médiévaux, provenant de différentes époques et relevant de genres variés, peuvent diverger considérablement dans l'aspect d'articulation et composition de la langue, ce qui pouvait amener à des différences considérables sur le plan linguistique (cf. §1.2).

Le cycle, avec son examen compréhensif et avec sa perspective globale du monde de son époque, exerça une influence considérable sur la littérature européenne de l'époque. Aussitôt achevé, il fut diffusé dans toute l'Europe et par la suite adapté dans la plupart des langues européennes.

Dans la section suivante nous aborderons la problématique de la réécriture constante et de la liberté des copieurs qui résultent en un nombre considérable des manuscrits du roman *La mort le roi Artu*, une question qui touche directement notre analyse linguistique.

2.2. Sur le texte : Les manuscrits, l'édition consultée, la langue

Les notions d'auteur, de livre, de texte n'existaient pas encore au Moyen Age. La notion d'authenticité et de droits d'auteur non plus (Wagner, 1974: 32-33). Un texte se prêtait librement aux modifications, et l'art de réécriture était cultivé. Chaque texte dépendait du copiste qui écrivait à la main et copiait les textes en les changeant considérablement pour adapter son texte au goût du public de son époque. On ajoutait et on effaçait. Souvent, les modifications effectuées étaient faites pour rendre un texte plus compréhensible au public, soit en raison de différences dialectales, soit à cause de laps de temps entre la date de naissance du texte et l'époque où le public vit qui lisait un texte. Un copiste médiéval incarne à la fois les rôles de l'auteur et du rédacteur. En outre, les deux se distinguent mal.

Il en résulte qu'aucun texte médiéval n'existe pas dans un sens moderne. Il n'y a pas une seule version qu'on consulte et qu'on lit. Un texte est plutôt un ensemble de variantes plus ou moins proches. Il est, dirait-on, vivant.

Par conséquent, les manuscrits contenant le cycle *Lancelot en prose* ou les parties du cycle sont nombreux : il y en a des centaines, dont huit seulement contiennent le cycle complet dans leur succession. En ce qui concerne *La mort le roi Artu*, à l'heure actuelle on recense 52 manuscrits, dont nombreux sont fragmentaires (Baumgartner and Medeiros, 2007: 10). L'édition dite standard, dont nous nous servons également, est celle de Jean Frappier (v. §1.2), bien qu'il y ait quelques autres éditions plus récentes, notamment l'édition de Baumgartner et de Medeiros de 2007. Vu que l'édition de Frappier, plus récente provenant de l'année 1964 (Frappier, 1964), est accessible sur le site internet de la Base de Français Médiéval, nous l'avons choisi pour le texte de référence. Comme déjà mentionné dans §1.2, nous avons consulté la traduction de Baumgartner et de Medeiros (2007), fondée sur le

manuscrit de Lyon. Il convient de dire que ce manuscrit fait preuve de différences non négligeables relativement à l'édition de Frappier.

Quant à la langue du roman, nous rappelons qu'il s'agit d'un roman remontant au 13^e siècle, époque où la culture courtoise avait son expression dans une langue littéraire, pratiquement libre des influences dialectales, ce qui nous permet de parler de la *κοινή* littéraire (Raynaud de Lage, 1995: 7-8; Wagner, 1974: 54). Dans de nombreux autres textes, on remarque bien sûr les traits dialectaux, mais le plus souvent ils n'affectent que la phonologie, et par conséquent l'orthographe, et la morphologie (Wagner, 1974: 52). En outre, ces traits ne suffisent pas pour attribuer le texte individuel à un dialecte. C'est le cas avec notre texte, et cela tient pour tout *Lancelot en prose*.

Notre texte représente ainsi la langue ancienne dite classique et son genre de prose. Nous voudrions émettre l'hypothèse que les données analysées puissent être valables pour la langue de la prose de l'époque. Nous nous proposons de vérifier cette hypothèse dans une étude future.

Nous avons ainsi conclu nos remarques introductives sur l'histoire externe du texte, et nous pouvons poursuivre notre analyse. Dans la section suivante, nous présenterons quelques traits les plus importants des constructions pronominales en ancien français.

3. Les constructions pronominales en ancien français – approche traditionnelle

3.1. Le système des pronoms en ancien français

Nous commençons notre analyse des tours pronominaux en ancien français par la présentation des informations fournies par les descriptions traditionnelles dans les grammaires de la langue ancienne.¹⁴ Nous les considérons en soulignant notamment ces traits à l'égard desquels la langue ancienne et la langue moderne diffèrent le plus. Pour cette fin, nous présenterons les informations sur le système pronominal de la langue et la place des pronoms réfléchis dans ce système, ainsi que les informations sur quelques traits syntaxiques, tels que la place des formes toniques et atones des pronoms relativement au verbe. Nous n'aborderons que

¹⁴ Désormais, nous nous servirons des abréviations **AF** pour *ancien français* et **FM** pour *français moderne*.

brièvement le sujet de la conjugaison avec *être* dans les temps composés des verbes pronominaux.

Comme en français moderne, les pronoms personnels s'emploient dans deux formes distinctes, soit accentuées (toniques, disjointes) ou non accentuées (atones, conjointes). Le pronom réfléchi a deux formes (Greimas 1995, s.v. *soi*), à savoir *se* (forme atone) et *soi* ou *sei*¹⁵ (forme tonique). Le pronom réfléchi correspond morphologiquement aux autres pronoms personnels. Comme en FM, la forme *se* s'élide en *s'* devant une voyelle.

Il convient de rappeler que *se* ne forme qu'une partie du système utilisé pour exprimer la notion de réflexivité (v. §1.2). Aux autres personnes, de nouveau comme en FM et à la différence des langues slaves, l'AF emploie les pronoms personnels *me/moi*, *te/toi*, *nous*, *vous* et leurs variantes. Nous rappelons aussi que seulement les formes de la 3^e personne font l'objet de notre contribution.

Le paradigme du 'pronom réfléchi' peut donc être représenté de manière suivante (d'après Anglade, 1966):

Pronoms en emploi 'réfléchi'		Atone	Tonique
Première personne	SG	me	mei/moi
	PL	nos/nous	
Deuxième personne	SG	te	tei/toi
	PL	vos/vous	
Troisième personne		se	sei/soi

Quant à la forme tonique *soi* (*sei*), il faut remarquer que les règles d'usage de cette forme sont différentes de la langue moderne. Ainsi, en FM, on utilise plutôt les formes toniques du pronom personnel là où on s'attendrait logiquement à un réfléchi (Grevisse and Goosse, 1986), par ex. *Il est sûr de lui*. La forme *soi* s'emploie avec un sujet « de sens vague » (par

¹⁵ Toutes les deux formes proviennent du latin *sē*. La longue *e* latine s'est diptonguée à l'origine en *ei*, qui devient *oi* au 13^e siècle. Donc, la forme *sei* est plus ancienne, tandis que *soi* a apparu au 13^e siècle (Anglade 1966: 20.).

ex. *chacun pour soi*), ensuite « quand l'être auquel se rapporte *soi* n'est pas exprimé » (le verbe est à l'infinitif, ou il est impersonnel) et dans de diverses expressions (par ex. *aller de soi*, etc.). Cette tendance, sinon règle semble d'une origine assez récente. On observe les exemples avec *soi* se rapportant à un sujet bien spécifique encore dans la langue classique. La concurrence entre les deux formes renvoie à l'AF. Ainsi, comme l'observent Picoche et Marchello Nizia (1996, 233; cf. Ménard 1985, 63–64), « dès l'AF on lui (à *soi*, J.P.) substitue assez souvent le pronom personnel correspondant » et la forme *soi* est déjà à cette époque le plus souvent trouvé avec un sujet « indéterminé ». ¹⁶ De toute façon, dans notre analyse, le sujet de concurrence entre *soi* et les pronoms personnels correspondants ne sera traité qu'incidemment.

Quant à la position de la forme réfléchie dans la chaîne parlée, la forme atone suit les règles de la langue moderne : elle est placée devant le verbe (Ménard, 1985: 57–58). En ce qui concerne la forme tonique, on observe quelques différences : la forme tonique se place en général après le verbe conjugué (Ménard, 1985: 60-61), tandis qu'à la différence du FM, l'AF emploie obligatoirement la forme tonique avec un infinitif ou une forme en *-ant* (Ménard, 1985: 62). Avec un infinitif ou une forme en *-ant* on trouve également la forme atone, mais séparée de la forme non conjuguée par le verbe conjugué. Deux exemples de notre texte illustrent cette règle.

La forme *se* séparée de l'infinitif – le verbe est *se gesir* (p. 79) :

(1) et quant il ot ce fet, si s'ala gesir seur l'eur d'une fonteinne

La forme *soi* avant l'infinitif – le verbe est *se relever* (p. 117) :

(2) il n'a pover de **soi** relever

Les exemples avec *se* sont six fois plus nombreux que ceux avec *soi*. La règle de distribution peut être proposée : dans notre texte *soi* s'emploie avec un infinitif qui est régi par une préposition (c'est *de* dans ex. 1), tandis qu'avec un infinitif régi par un verbe, le verbe *s'en aller* en est le cas le plus fréquent, on emploie *se*.

¹⁶ Une remarque analogue est donnée chez Grevisse et Goose (1986).

Finally, when it comes to conjugation in compound tenses, as in FM, we use in AF the auxiliary *estre*¹⁷ and the participle agrees with the subject (Ménard, 1985: 127; 176). In compound forms, in medieval usage the reflexive pronoun is often omitted. This form without pronoun emphasizes the state, while the form with pronoun emphasizes the action (Picoche et Marchello-Nizia, 1996: 270; Ménard, 1985: 127).

In the following section, we will present the traditional division of pronominal forms in AF and make some criticisms.

4. Le classement traditionnel des tours pronominaux en ancien français

In this section we will present only the division taking into account the most important information on pronominal forms in AF. In what concerns a more detailed description, it will be the subject of the two following chapters.

In general, in the French grammatical tradition, pronominal forms are divided into four basic groups: **le réfléchi**, **le réciproque**, what we have come to call **le moyen**, and finally **le passif**. The quadripartite division of modern grammars is reflected in the description of the old language, for example, among others, Ménard (1985: 125-127).

The division goes back to the nature of the pronominal element. In fact, it is of reflexive origin in AF, just as in all Romance, Slavic and many Germanic languages. In other words, its original function is to express coreference between the subject and another participant in a simple phrase, it doesn't matter if the other participant is the object, or a member of a prepositional group. One notes from the start that in its basic function the reflexive is a complement of the verb with the same title as another pronominal or nominal (Melis, 1990: 17).

Pronominal forms are also used to express reciprocity. These forms must also be considered as transitive verbs (Melis, 1990: 17-18). In AF, the pronominal form used in this way is often preceded by the prefix *entre-*, a use well attested in our text (v. §7.2).

¹⁷ Sur les traces de la conjugaison avec l'auxiliaire *avoir* voir Ménard (1985: 128) et Stéfani (1962: 303-306; 312-313).

Les tours pronominaux de sens passif restent assez rares en AF. Pour une discussion bien détaillée voir Stéfanini (1962: 580-646). Nous n'en avons rencontré aucun exemple dans notre texte.

Nous parlerons davantage de plus sur la notion de moyen dans le chapitre suivant. Pour introduire ce sujet, nous pouvons dire que outre les cas où les constructions pronominales expriment la réflexivisation, à savoir l'identité du sujet et de l'objet direct (*Marie se voit*) ou l'identité du sujet et du datif (*Marie s'est cassé la jambe*), elles se rencontrent dans la quantité de constructions où il ne peut pas être question de réflexivisation au sens précis de ce terme (cf. Creissels, 2006: 24) : *L'homme s'est levé, La porte s'ouvre*. L'ensemble de constructions qui se refusent à une analyse soit réfléchie, soit réciproque ou passive s'appelle moyen.¹⁸

De même que nous avons avancé que les tours réfléchis et réciproques sont de l'ordre transitif, de même nous pouvons avancer que les tours moyens sont intransitifs. Cette analyse provient du fait que l'élément *se* n'est pas un complément du verbe.

A la différence de la quadripartition traditionnelle, Melis (1990: 18) note que le système réfléchi-réciproque s'oppose assez nettement au moyen sur trois plans. Deux plans viennent d'être mentionnés : la nature de l'élément pronominal (pronom/particule) et la transitivité. Le troisième plan est la productivité des tours : les tours réfléchis et réciproques sont productifs, les tours moyens ne le sont pas, et c'est ce manque de productivité et par conséquent du caractère prévisible des tours qui nous fait reléguer si souvent les tours moyens dans le lexique de la langue. Plus précisément, les tours moyens, tout en se refusant à n'importe quelle analyse, ne peuvent être qu'énumérés dans les dictionnaires. De l'autre côté, les tours réfléchis et réciproques, en raison de leur productivité, peuvent être construits selon des règles grammaticales, ce qui rend peu économique de les lister dans le lexique. Dans cette analyse, on dégage donc trois groupes selon les critères formels (1 et 2) et selon le critère fonctionnel de la productivité (v. Melis, 1990: 25 et la liste des ouvrages mentionnés).

La quadripartition des tours pronominaux soulève la question de l'unité des tours pronominaux. Dans le cadre guillaumien, notamment chez Stéfanini (1962), on insiste sur cette unité et sur la notion de voix pronominale. Dans notre perspective, nous parlerons plutôt du marqueur polysémique. Sous cette approche, les tours pronominaux représentent un

¹⁸ Ainsi, Creissels (2006). On ne peut pas éviter l'observation qu'il nous semble qu'il s'agit d'un terme qui réunit tous les tours 'inanalysables'. Nous verrons dans §5 qu'il y a d'autres indications, surtout syntaxiques, pour mettre en œuvre la catégorie de moyen.

continuum des sens, mais pas forcément une unité étroite (Creissels, 2006: 27). On reconnaît dès lors que tous les emplois du marqueur pronominal sont issus du marqueur de la réflexivité par les chemins de la grammaticalisation, mais il faut l'admettre, on ne peut pas souvent tracer aisément leur développement. En somme, un marqueur pronominal est associé à plusieurs sens plus ou moins liés.

Quasiment tous les emplois des tours pronominaux de l'AF ont été retenus en FM. Il y en a quelques-uns qui ont disparu. Ces tours seront abordés dans §7.7.

Le problème le plus ardu de la description des tours pronominaux soit en FM, soit en AF, c'est le problème des tours dits moyens. Nous consacrerons donc le chapitre suivant à la notion de moyen.

5. Une nouvelle approche du moyen

Dans l'introduction, nous avons mentionné que notre approche sera typologique et fonctionnaliste. C'est pourquoi nous expliquerons dans ce chapitre quels sont les traits par lesquels notre approche se différencie de l'approche traditionnelle. La différence majeure entre les deux approches se rapporte à la notion de moyen.

Tout d'abord, nous présenterons en bref la conception du moyen dans la grammaire traditionnelle et ensuite dans la tradition de la linguistique guillaumienne.

Nous avons déjà mentionné la quadripartition traditionnelle des tours pronominaux dans le chapitre précédent. Ainsi, nous y avons qualifié de moyen tous les cas où on ne peut pas faire appel à l'analyse réfléchie, réciproque ou passive. Dans la tradition grammaticale, ces cas inanalysables étaient considérés le plus souvent comme un résidu sans régularités, et par conséquent relégués dans le lexique ou le dictionnaire de langue. Cette approche renonce à l'essai d'une analyse des tours moyens et elle ne réussit pas à reconnaître d'autres types réguliers parmi les tours pronominaux. Une question importante relative au moyen, c'est la question de la régularité. Vu le manque de productivité chez les tours moyens, on réfute souvent la possibilité de trouver des régularités dans la structure du tour. Tout de même, le progrès dans l'analyse linguistique, notamment dans celles qui s'inscrivent dans les approches typologiques et fonctionnelles, nous a fourni un classement plus détaillé qui a abouti à dégager quelques autres types réguliers. Sous cette approche, on brise l'unité des tours moyens. Le moyen devient ainsi un groupe de tours liés par la présence du marqueur réfléchi,

ce qui a été aussi évoqué dans §4. Il y a d'autres indices de l'unité des tours pronominaux, qui seront traités dans ce chapitre aussi.

Une autre approche, celle de Guillaume et de ses disciples, ressort de l'optique où les tours pronominaux forment une voix distincte de l'actif et du passif : la voix moyenne.¹⁹ Tout en étant peu précise et exacte, cette approche a beaucoup influencé la linguistique française. Cette approche est aussi en contradiction avec la nôtre : nous rejetons l'idée de moyen comme voix.²⁰ Comme nous avons déjà avancé, le moyen représente plutôt un réseau de sens plus ou moins distincts du sens réfléchi. De plus, il comprend plusieurs types de correspondances syntaxiques.²¹ Vu sous cette optique, le moyen se refuse à une analyse qui le classe parmi les voix, qui représentent les catégories bien unifiées. La voix a toujours une fonction bien distincte et dans les cas typiques, comme c'est le cas du passif, elle n'apporte aucun sens nouveau au verbe. Ainsi, le passif ne provoque que le changement de la valence verbale sans entraîner le changement du sens. Bref, la différence la plus importante entre le moyen et d'autres types de voix est le fait que le moyen est toujours défini à partir de ces traits sémantiques, tandis que les voix sont au contraire plutôt définies syntaxiquement.

En linguistique française, le terme moyen est souvent associé aux linguistes travaillant dans ce même cadre théorique. Cependant, rappelons que nous reprenons le terme de moyen d'une tout autre tradition (typologique et fonctionnaliste) et que nous essaierons de lui donner une définition refaite dans cette tradition en nous écartant complètement de la tradition guillaumienne.

En ce qui concerne l'AF, il faut mentionner que l'approche guillaumienne a inspiré l'étude vaste de Stéfani (1962), dont la portée théorique est tout de même douteuse.²² Cela concerne avant tout l'analyse des tours où *se* indique la participation du sujet à l'action. Nous présenterons plus de détails sur certains points de l'analyse guillaumienne dans §7.7.

¹⁹ Pour les détails voir Melis (1990, 30–32).

²⁰ La catégorie de moyen fut établie primitivement comme une des catégories flexionnelles que démontre le verbe en ancien grec. De plus, le moyen fut reconnu avec l'actif et le passif comme la tierce voix. Il est raisonnable de supposer que c'est de cette tradition que la linguistique guillaumienne a puisé sa conception de moyen.

²¹ Sur la notion de correspondances syntaxiques, voir plus bas.

²² Néanmoins, cette étude reste une source riche d'exemples divers et d'études des significations de certains verbes. Elle contient également un précis bien détaillé de l'histoire des recherches sur la voix.

Bref, notre approche, qui s'inscrit dans le cadre fonctionnaliste, vise à dégager la liste des classes régulières, sans prétendre de circonscrire un trait définitif qui définisse tous les tours moyens. Dans cette perspective, on met en jeu deux niveaux d'analyse essentiels : ceux de la syntaxe et ceux de la sémantique.

Il y a deux contributions qui se démarquent comme les plus importantes et sur lesquelles nous nous appuyons le plus dans notre analyse. Ce sont Genušienė (1987) et Kemmer (1993).

Genušienė (1987) combine l'approche fonctionnaliste russe et l'approche typologique pour arriver à une description la plus complète possible des constructions pronominales. Elle analyse en bloc les traits sémantiques (signification, rôles sémantiques) et syntaxiques (valence verbale). Son approche se base sur l'analyse du rapport entre le verbe non pronominal et son équivalent pronominal. En d'autres termes, ce sont **les correspondances syntaxiques** entre le verbe de base et son dérivé pronominal. Le tour pronominal est dans cette optique caractérisé par une récession de la valence au niveau syntaxique : le verbe pronominal est donc un intransitif dérivé du verbe non pronominal transitif. La récession syntaxique entraîne toujours les modifications du sens. Dans cette typologie, l'auteur est arrivé à dégager quelques nouveaux types réguliers de constructions pronominales.

Le mérite le plus important de Genušienė, à part de dégager plusieurs nouveaux types réguliers, est l'analyse du marqueur pronominal comme le marqueur de l'intransitivité. Bien que le marqueur pronominal puisse avoir de nombreux effets de sens en se combinant avec le verbe transitif, il rend le verbe presque toujours intransitif. C'est un autre argument pour considérer tous les tours pronominaux comme un groupe faiblement lié par la présence du marqueur pronominal, quoiqu'il ne soit pas suffisant pour traiter des tours pronominaux comme une voix. Ainsi, on peut dire que le marqueur pronominal *se* représente un marqueur d'opérations sur la valence verbale (Creissels, 2006: 27).

L'autre œuvre importante est celle de Kemmer, consacrée à la voix moyenne²³. Dans sa contribution, Kemmer opte pour une approche purement sémantique : celle-ci considère une catégorie sémantique appelée le moyen.²⁴ Elle reconnaît la parenté entre cette catégorie et la

²³ L'auteur reprend ce terme de la grammaire traditionnelle. Cependant, le terme est refait dans une nouvelle perspective.

²⁴ Vu sous cette optique, le moyen ne peut pas être analysé comme une voix. L'auteur l'appelle voix en raison de la tradition linguistique, qui regarde le moyen comme une voix. Nous rappelons : pour nous, la voix est une catégorie syntaxique.

catégorie du réfléchi, à savoir, elle décrit en détail comment les marqueurs de moyen se développent le plus souvent du pronom réfléchi, phénomène que nous avons mentionné à plusieurs occasions (v. notamment §4). Elle insiste sur la différence très nette entre le réfléchi et le moyen, à ce que Geniušienė n'a pas réussi : elle confond dans son approche le moyen et le réfléchi en appelant réfléchi très souvent les choses qui en fait relèvent du moyen. La contribution de Kemmer décrit aussi en détail les sens attestés de moyen et démontre que ces sens sont présents dans un bon nombre de langues du monde.²⁵

Le désavantage majeur de l'approche de Kemmer réside dans le fait que sa description du moyen s'appuie exclusivement sur son aspect sémantique : nous avons démontré que sans une approche syntaxique une description unifiée des tours pronominaux n'est pas possible. Nous avons également avancé que la syntaxe est la base du réseau pronominal, tandis que la sémantique peut jouer un rôle considérable.

Nous venons de voir dans notre analyse que les deux approches, l'un qui se base sur le principe des correspondances syntaxiques et l'autre qui se base sur les traits sémantiques sont compatibles et ce n'est qu'en les unifiant que l'on arrive à une description plus exhaustive.

En conclusion, soulignons encore une fois que la base de notre analyse, ce sont les catégories des tours moyens dégagées par Kemmer et Geniušienė. Dans notre classement, nous nous sommes aussi inspirés de l'œuvre de Melis (1990). Nous présenterons maintenant le classement que nous avons établi pour notre étude. Nous donnerons les sources de chaque catégorie. Nous ne les mentionnerons que brièvement, parce que chaque catégorie sera expliquée de façon plus détaillée dans notre analyse (§7.1-7.7).

Comme nous l'avons déjà avancé, la base de notre approche est le système de correspondances syntaxiques entre le verbe non réfléchi et son équivalent réfléchi. Il faut rappeler qu'avec les verbes réfléchis propres cette correspondance est absolue, donc *se* marque la coréférence totale du sujet et de l'objet. En d'autres termes, *se* égale sujet. En ce qui concerne les tours moyens, cette correspondance absolue est interrompue sur divers degrés. Notre analyse des tours moyens perchera sur les modifications du sens de *se*. A cette analyse on ajoute certains traits sémantiques qui circonscrivent certains groupes.

²⁵ La contribution de Kemmer nous démontre que certains sens de moyen sont aussi présents dans les verbes dits neutres: ce type répond sur le plan sémantique aux autres types de moyen, mais manque le marqueur pronominal (cf. note 9).

5.1. Verbes de soins corporels

Le premier groupe, que l'on appelle les pronominaux de soins corporels, dégagé d'après Genušienė (1987: 79-82) et Kemmer (1993), comprend les verbes tels que *se laver*. Dans ce groupe, on reconnaît avec certains verbes la métonymie *se = une partie du corps*. On y inclut les verbes tels que *se raser*, où *se = la barbe* ou *se moucher*, où *se = le nez*. Ces verbes sont appelés chez Genušienė 'partitifs', et elle y inclut les verbes où *se* égale un aspect mental de la personne (tels que *se maîtriser*), mais nous les avons relégués dans le groupe des tours métonymiques propres (§5.2). Bien que ces tours fassent preuve d'une métonymie assez banale, *se = partie du corps*, nous les séparons des autres tours métonymiques.

Tandis que les verbes où figure la métonymie *se = une partie du corps* sont plus aisément séparés des verbes réfléchis, les verbes à la métonymie *se = corps*, tels que *se laver* sont souvent considérés dans la grammaire traditionnelle comme exemples des tours réfléchis propres. Avec ce type de verbes, on a souvent du mal à reconnaître les tours distincts des tours réfléchis propres. Cependant, la différence cruciale qui sépare les deux tours est que l'on ne s'attend pas à ce que les actions des soins corporels soient exercées par quelqu'un d'autre sur nous-mêmes (Kemmer, 1993: 53-67). Donc, ces tours ne sont que très peu distincts des tours réfléchis propres. Nous avons opté pour réunir les deux groupes (*se laver* et *se raser*) à cause de leur parenté sémantique, d'où le terme 'verbes de soins corporels'. Ce groupe inclut aussi les verbes d'habillement, tels que *s'habiller*.

En conclusion, on doit mettre en évidence que ce type de verbes constitue une classe intermédiaire entre les réfléchis proprement dits et les autres emplois où l'on observe l'extension métonymique de *se* plus large.

5.2. Les emplois métonymiques

Ce groupe comprend les emplois divers qui sont tous caractérisés par la métonymie *se = aspect mental de la personne*. Chez Genušienė (1987), ces verbes ne sont abordés qu'incidemment, et elle les range avec les verbes de soins corporels à la métonymie *se = partie du corps*. Nous reprenons le terme *emplois métonymiques* de Melis (1990: 69-75), qui les décrit en plus de détail. Cet emploi des tours pronominaux est assez proche des verbes de soins corporels à la métonymie *se = partie du corps*, tels que *se raser*, mais il comprend les sens qui sont plus abstraits et qui produisent d'assez nombreux effets de sens.

Pour illustrer l'éventail de leurs sens, nous donnons quelques exemples du FM et du croate. Un classement plus élaboré pour l'AF sera présenté dans §7.3. Ainsi, Melis (1990: 72) pour le FM reconnaît les verbes de parole tels que *se répéter*, où *se* peut être analysé comme métonymie pour les idées de quelqu'un. Donc, *se répéter* veut dire répéter *ses idées* dans une conversation. La même analyse vaut pour le croate *ponavljati se* 'se répéter'. Les autres types reconnus par Melis (1990: 72) sont les verbes se rapportant à un état d'esprit, tel que *s'accepter* qui peut être paraphrasé par *accepter sa personnalité*. Il y a d'autres types, tels que dans les verbes comme *se maîtriser*, où *se* égale la colère. La même analyse peut être avancée pour les verbes croates tels que *smiriti se* 'se calmer' ou *suzdržati se* 'se maîtriser'.

5.3. Verbes de mouvement

Les verbes de mouvement ou les verbes autocausatifs (Creissels, 2006: 29; Genušienė, 1987: 86-89)²⁶ emploient un type de métonymie qui est un peu plus difficile à reconnaître. De plus, ces verbes constituent un groupe sémantique bien délimité et la distinction entre le verbe de base et le verbe pronominal est plus nette qu'avec les emplois métonymiques et partitifs. Comme l'avance Genušienė (1987: 87), avec les autocausatifs, il s'agit des verbes où le lien entre les emplois transitifs du verbe et les autocausatifs est moins perceptible, et dès lors, elle analyse ses verbes comme les vrais intransitifs, et leur donne la structure identique aux verbes de mouvement tels qu'*aller* ou *venir*. Avec les verbes de soins corporels, avance-t-elle, on peut toujours parler du lien assez net entre l'emploi transitif et pronominal.²⁷ Bref, on peut dire qu'avec les verbes de mouvement la métonymie est faible et que ces verbes sont plus loin du prototype du réfléchi proprement dit (Melis, 1990: 79). Le classement plus détaillé sera présenté dans §7.4.

5.4. Changement d'état

Le premier groupe des verbes de changement d'état a été reconnu par Melis (1990: 75-79), qui les groupe avec les verbes de mouvement dans un groupe plus large, les verbes dynamiques. Les verbes de changement d'état sont proches de verbes autocausatifs, car les verbes autocausatifs signifient également le changement d'état, mais dans un sens un peu plus

²⁶ Nous emploierons les deux termes sans différence.

²⁷ Le même est observé par Kemmer (1993: 60-61), où elle dit que l'agent et le patient chez les partitifs sont plus faciles à distinguer que chez les autocausatifs, où il est pratiquement impossible de le faire.

restreint, en effet ils signalent le changement de position dans l'espace, tandis que les verbes de changement d'état renvoient plutôt à l'aspect psychologique de la personne. Ce groupe inclut les verbes tels que *s'endormir* ou *s'éveiller*.

5.5. Émotion

Le deuxième groupe est proche des verbes de changement d'état, et ce sont les verbes qui expriment une émotion. L'émotion est un sens qui est très nettement lié au moyen (Kemmer, 1993). Ce groupe est reconnu essentiellement à partir de traits sémantiques. Les verbes d'émotion sont apparentés aux autres types des tours pronominaux, notamment aux verbes de changement d'état. Plus précisément, les verbes d'émotion sont également les verbes de changement d'état.

Dans le chapitre suivant nous présenterons comment s'était formé en AF le système des tours pronominaux que nous venons de présenter.

6. Un précis diachronique

Pour mieux comprendre le système des verbes pronominaux en AF, ainsi qu'en FM et dans les autres langues romanes, nous présenterons brièvement un précis historique du développement des constructions pronominales depuis le latin jusqu'à l'état attesté en AF. Ce précis nous fournira aussi un tracé diachronique bien connu qui soutient très nettement nos thèses sur les chemins de la grammaticalisation et qui en même temps témoigne de la validité de la catégorie du moyen tel qu'il est décrit dans le chapitre précédent. Pour présenter les faits historiques les plus pertinents pour notre étude, nous nous sommes servis des études de Hatcher (1942), de Kemmer (1993: 151-162) et de Miller (2010: 163-189).

Du côté morphologique, le pronom réfléchi *se* (*sei/soi*) est issu régulièrement du pronom latin *sē* (Meyer-Lübke, 1935: s.v. *sē*). Au contraire, l'histoire des constructions verbales contenant le pronom réfléchi est bien plus complexe.

En latin, l'expression de la catégorie de moyen, dont nous vient d'avancer la validité générale, se faisait exprimer d'une manière bien différente. A savoir, pour exprimer pratiquement tous les sens de moyen on employait les formes passives, d'où le terme le médio-passif. Néanmoins, déjà dans la langue classique on note certains changements : on remarque que dans certains sens on commençait à utiliser la forme pronominale. Ce type de

construction deviendra de plus en plus fréquent vers la fin de l'époque antique et elle l'emportera finalement, parallèlement à la disparition des formes passives et la formation du passif périphrastique.

Le travail de Hatcher est externe à la tradition française, d'autant plus que si l'on tient compte que dans cette étude l'auteur a rejeté la quadripartition traditionnelle (v. §4) des tours pronominaux en faveur d'une approche tout à fait innovatrice.

La contribution de Hatcher est double. D'un côté, elle a reconnu l'importance du mécanisme métonymique dans la diffusion des formes verbales pronominales. Elle n'emploie pas le terme métonymique, mais elle se sert plutôt de la formule *aliud...o > me....o* : au lieu de dire *iram teneo* 'je maîtrise la colère', on disait *me teneo* 'je me maîtrise'. Cette formule nous révèle que l'auteur reconnaît que l'origine des tours pronominaux réside dans la simple opération métonymique. Un mécanisme que, pour comprendre la systématique des tours pronominaux du groupe des moyens, nous avons présenté comme essentiel dans le §5. Une autre contribution majeure de l'auteur est de reconnaître les types où le tour pronominal s'employait à l'époque classique (vers 1^{er} siècle avant notre ère). L'auteur démontre que la plupart des tours que nous connaissons de la langue moderne et ancienne existaient déjà en latin classique. La seule différence réside dans le fait que certains emplois étaient assez rares ou marginaux. L'auteur a prouvé qu'il y a une sorte de succession entre les différents stades de la langue. Donc, le cas du latin nous montre la dynamique du changement d'un système (système du médio-passif) à l'autre (système à l'élément pronominal *se*).

La leçon que nous pouvons tirer de l'étude de Hatcher est que le système des tours pronominaux se développe peu à peu à travers les siècles pour remplacer peu à peu l'un emploi par l'autre. On sait aujourd'hui que le système médio-passif du latin était en train de disparaître au cours des siècles qui suivaient l'époque classique et que d'ici au 7^e siècle toutes les formes médio-passives avaient eu un équivalent intransitif actif. On témoignait dès lors de la chute du système médio-passif, effondrement dans lequel est apparu le système pronominal. Il faut savoir que le système pronominal est en changement diachronique continu. Les emplois disparaissent et apparaissent, comme nous le verrons dans §7.7.

Le développement de *se* est un exemple de la grammaticalisation (Kemmer, 1993: 161). Un élément langagier qui avait la signification, le pronom *se* signifiant la coréférence entre le sujet et l'objet, est devenu un marqueur grammatical à fonctions diverses.

Dans le chapitre suivant nous proposons notre analyse des verbes pronominaux à l'élément pronominal *se* dans le texte *La mort le roi Artu*.

7. Le classement et l'analyse

Nous suivrons le classement que nous avons proposé dans §5. Chaque type sera décrit en plus de détails et abondamment exemplifié. Nous mettrons aussi en évidence plusieurs traits importants des tours pronominaux qui n'ont pas été mentionnés dans les chapitres précédents.

Avant de commencer notre analyse, nous voudrions attirer l'attention sur les limites de notre étude. Avant tout chose, il faut dire que la quantité des données repérées dans le texte est trop large pour être couverte en totalité. Nous avons donc choisi les sujets à présenter en suivant deux principes. L'un est le principe de la fréquence. Selon ce principe, nous avons choisi les phénomènes et les verbes qui apparaissent plus fréquemment dans le texte. D'autre part, en écartant le premier principe, nous avons parfois décidé de présenter les exemples moins fréquents qui nous semblaient pertinents pour mieux comprendre la systématique des tours pronominaux. Bref, notre analyse présente la plupart des phénomènes, mais ne peut être exhaustive.

De plus, notre système d'analyse n'a pas réussi à englober tous les emplois pronominaux. Il y a un nombre des verbes que nous n'avons pas réussi à classer. Ce résidu constitue environ 10 pour cent d'exemples.

Il convient de rappeler que notre classement se base sur le système des correspondances syntaxiques, ainsi que sur les traits sémantiques. L'importance du côté sémantique se voit surtout dans le cas des verbes qui ne sont usités qu'à la forme pronominale, à savoir les *reflexiva tantum*. Ces verbes, évidemment, n'ont pas d'équivalent transitif intransitif. Néanmoins, ils peuvent très souvent être rangés parmi les classes dégagées selon le principe des correspondances syntaxiques grâce à leurs traits sémantiques qui les apparentent à un des groupes.

7.1. Les tours réfléchis

Pour définir le tour réfléchi propre, on se sert de définitions diverses. Nous avons déjà dit que dans la construction réfléchie propre il s'agit de la coréférence du sujet et d'un autre élément de la phrase. Dès lors, le marqueur pronominal *se* fonctionne dans ce cas-là comme tout

l'autre élément de la phrase et il fait partie de la structure argumentale du verbe. Pour développer ce point de vue, on peut ajouter que dans une phrase contenant le *se* réfléchi, cet élément *se* exprime l'interaction entre une entité et elle-même (Creissels, 2006: 21) de la même façon qu'un verbe contenant deux entités distinctes. Donc, dans *Marie s'aime* l'interaction entre *Marie* et elle-même est du même type que l'interaction entre *Marie* et *Julie* dans *Marie aime Julie*. Nous avons vu à plusieurs reprises dans notre contribution que c'est l'éloignement de cette identité entre sujet et lui-même qui est la source de divers autres effets de sens du tour pronominal. Cette définition du réfléchi est facile à dresser, mais cette notion est aussi difficile à délimiter. Donc, on s'appuiera sur la situation prototypique : une personne exerce sur elle-même une action qui normalement met en jeu deux entités distinctes assumant les rôles d'agent et de patient. Par conséquent, il s'agit d'un cumul de rôles de sujet et patient. Une condition cruciale qui nous aidera à distinguer les tours réfléchis des autres constructions reléguées parmi les tours moyens sera la présence ou l'absence d'une différence intrinsèque de nature sémantique.

Il convient de rappeler un autre moyen pour exprimer la réflexivité en AF. C'est la stratégie qui fait appel au nom *cors* 'corps' précédé par un possessif (Raynaud de Lage, 1995: 90; Stéfanini, 1962: 331-352). Cette expression est un exemple d'une stratégie souvent employée dans les langues du monde pour exprimer la notion de réflexivité. On rencontre le plus souvent les noms signifiant *corps* et *tête* (Creissels, 2006: 22). Cette expression ne fait pas partie de notre travail, mais, naturellement, dans une étude compréhensive, ce moyen pour exprimer la notion réflexivité devrait être analysé.

En ce qui concerne les exemples des tours réfléchis, nous en avons recueilli environ 80. Nous allons maintenant présenter quelques cas les plus fréquents que nous avons jugés intéressants. En général, les verbes réfléchis proprement dits nous ont posé peu de problèmes dans notre analyse.

Le verbe le plus fréquent est le verbe *defendre* signifiant plutôt une action physique.

Defendre (pp. 41)

- (3) Et si sache li rois que, puis que la guerre est commenciee, je sui cil qui **se deffendra** a son pooir. (*a son pooir* = de toutes mes forces)²⁸

Le même tient pour le verbe *ocire* ‘tuer’²⁹ et *enserrer* ‘enfermer’ :

Ocire (pp. 70)

- (4) je ne cuit pas que ge poïsse a lui venir a tens, que il ne **se fust** ainçois **ocis**.
« je ne pense pas que j’arriverais suffisamment à temps auprès de lui pour l’empêcher de se tuer » (pp. 49)

Enserrer (pp. 75)

- (5) si s'en vet la reïne en sa chambre et **s'enserre** en la compaignie d'une pucele seulement. (*s'en vet* = s'en vait ; *pucele* = servante)

Il faut admettre que dès que le verbe ne signifie plus une action physique (*tuer*) ou la perception (*voir*) il est très souvent difficile de dire s’il s’agit d’un verbe réfléchi proprement dit d’après les critères que nous avons avancés au début du chapitre, notamment le critère que l’action exercée sur le réfléchi doit correspondre à l’action exercée sur n’importe quel autre objet. D’après ce critère, on peut y exclure les verbes tels que *honir*.

Honir (pp. 2)

- (6) Einsi se complaint la reïne et doulouse et se blasme et honnist de son fet
(*se doulouser* = se déplorer ; *se blasmer* = se reprocher)

Le verbe *honir* ne peut être analysé comme réfléchi parce que dans l’exemple donné le sens est plutôt plus proche de *se repentit* que du sens réfléchi *se déshonorer*, verbe dont l’action peut être dirigé vers quelqu’un d’autre. Hatcher (1942: 84) analyse ce verbe comme réfléchi en considérant un exemple où le sens *se déshonorer* est attesté. Le cas de *honir* nous apprend

²⁸ Vu la parenté entre la langue ancienne et moderne, nous ne traduirons que les passages peu clairs contenant beaucoup de mots inconnus ou des constructions difficiles. Dans les autres cas, nous n’indiquerons que la traduction des mots inconnus. Toutes les traductions seront reprises de Baumgartner and Medeiros (2007) et avec les traductions seront indiquées les pages renvoyant à cette édition.

²⁹ En indiquant la signification d’un verbe, nous donnons en principe la signification fournie par Godefroy. Si ce n’est pas le cas, nous indiquons par *GodC* que la signification a été reprise dans *Complement à dictionnaire de Godefroy*, puis par *Greimas* que la signification a été reprise de Greimas (1995) et par *traduction* que la signification a été établie à l’aide de la traduction de Baumgartner and Medeiros (2007) ou le glossaire qui suit cette édition.

que c'est très souvent le contexte ou la polysémie qui peuvent diriger l'analyse d'une construction individuelle.

Il y a des verbes qui ne signifient pas les actions prototypiques mais peuvent être analysés comme réfléchis sont par ex. *commander* 'recommander' :

Commander (pp. 95)

(7) Et Lancelos se seigne a l'entrer el chanp et **se commande** moult durement a Nostre Seigneur.

Un cas intéressant se présente avec les verbes tels que *sentir* et *tenir*, quand il signifie 'considérer'. Les deux verbes se rapportent à une pensée que le sujet a pour lui-même. Hatcher (1942: 77) analyse ce type des verbes comme réfléchis proprement dits en les comparant avec les équivalents latin qui sont également réfléchis.

Sentir (pp. 208)

(8) et cil **se sent** navrez a mort, si se laisse cheoir a terre. (*navrez* = blessé)

Tenir (pp. 107)

(9) et se ele avoit esté corrouciee vers Lancelot, ele **s'en tint** a fole et a nice
« Si auparavant elle avait été en colère contre Lancelot, elle estime désormais qu'elle a été bien folle et bien stupide d'agir ainsi. » (pp. 07)

Ces verbes sont toujours suivis par un adjectif et signifient *je pense que...*, ce qui démontre aussi la traduction de l'exemple (9). Ces exemples sont intéressants parce qu'ils sont assez différents des autres cas réfléchis dans la mesure où dans ces exemples il s'agit d'un événement complexe, ou en d'autres termes, la phrase *je me sens* + *adj.* peut être paraphrasé comme *je sens que je suis* + *adj.* Donc, ce type de construction réfléchi cache une phrase subordonnée et *se* fonctionne comme le marqueur de la corréférence entre les sujets des deux phrases et pas entre le sujet et l'objet de la même phrase. On appelle ce type de construction la construction à adjectif attribut.

Le verbe *clamer* 'crier, déclarer' est en particulier intéressant. Ce verbe apparaît dans notre texte quatre fois et chaque fois avec l'adjectif *las*.

Clamer (pp. 1)

(10) si **se clame** fame lasse, chetive, povre de touz sens

Donc, la structure de base est la même qu'avec les verbes *sentir* et *tenir*, il s'agit d'une phrase complexe cachée. Cependant, on remarque une sorte de réanalyse du sens de façon qu'au lieu de comprendre la construction comme *quelqu'un dit qu'il est fatigué*, on la comprend comme *se plaindre de sa fatigue*. Donc, la construction *se clamer* trouve à mi-chemin entre le réfléchi propre et un nouveau sens. Cette dernière analyse nous permet d'y reconnaître un nouveau lexème *se clamer* qui signifierait tel quel 'se plaindre'. Sous cette analyse, le verbe *clamer* nous démontre comment apparaissent les verbes que l'on appelle souvent inanalysables : il se voit changer leur sens par hasard. Dans le cas de *se clamer* on voit toujours le lien avec le sens de base, mais très souvent la langue peut perdre le lexème de base et par conséquent on perd de vue la motivation pour la présence de *se*.³⁰ De surcroît, ce verbe pourrait être également analysé comme verbe se rapportant à l'émotion (§7.6).

7.2. Les tours réciproques

Nous avons rencontré environ 60 exemples de ce type de construction. Comme nous avons déjà remarqué, en AF les tours réciproques sont très souvent accompagnés du préfixe *entre-*. Ce sera le cas dans notre texte aussi. Avant de présenter nos résultats, il convient de préciser quelques détails qui ressortent des tours réciproques en général.

Dans la typologie linguistique, en tenant compte de la diversité des constructions réciproques et de leurs traits sémantiques, on fait la différence entre plusieurs types des constructions que l'on appelle d'ailleurs réciproques dans la grammaire traditionnelle.

Tout d'abord on va définir la situation réciproque typique. La situation typique est celle où il y a deux participants (Kemmer, 1993: 97). Dans la situation typique, chacun des deux participants est en même temps l'agent et le patient.

Dans les groupes plus larges, comme dans la phrase *Les invités se sont salués*, on remarque la confusion des rôles de l'agent et du patient dans la mesure que il n'est pas forcément vrai que

³⁰ Un exemple analogue nous est offert par le verbe croate *plakati* (*se*). L'origine de *se* chez ce verbe est lié avec la signification originelle du verbe *plakati*, à savoir 'frapper'. Donc, primitivement, *se* avait la fonction du réfléchi: *se frapper*. Plus tard, la signification originelle s'est vue restreindre au sens 'se frapper à cause du deuil'. Ainsi, apparaît une nuance d'émotion. Plus tard, le verbe a complètement perdu le sens primitif et par conséquent *se* a perdu sa motivation. Faute de motivation, *se* a disparu de certains parlers, tandis que pour bon nombre de locuteurs, le verbe reste pronominal.

chaque participant est agent et patient en même temps, à savoir il n'est pas forcément vrai que chaque invité a salué tous les autres invités. Dans ce cas-là, il s'agit du réciproque entendu ou coopératif (Creissels, 2006: 30).

Parmi les verbes réciproques, on peut dégager le groupe de réciproques dites naturelles (Kemmer, 1993: 101-108). L'action désignée par ce type des verbes est toujours effectuée entre deux ou plusieurs participants. A titre d'exemple, on peut aimer quelqu'un sans être aimé ou voir quelqu'un sans être vu, tandis que l'action de *rukovati se* 'se secouer la main' ne peut être effectuée qu'entre deux personnes.

Nous allons voir que le marquer combiné *s'entre-* est toujours lié aux situations réciproques typiques et aux situations où l'on peut distinguer les membres du groupe. Dans les cas où c'est le groupe qui importe, il n'y a pas de *entre-*. Le même tient pour les situations naturelles.

Finalement, un type de réciproques inclut les tours où tous les participants sont agents, mais ils font une action en groupe, par exemple *s'assembler*. Ce sont les réciproques collectifs.

Tenu compte de la définition de la notion de réciprocité, il est intéressant de noter le cas où une langue utilise la même forme (les formes verbales dites 'pronominales') pour exprimer les notions de la réflexivité et la réciprocité. C'est une situation très commune dans les langues du monde (Creissels, 2006: 21). On peut l'observer dans les langues slaves aussi (v. note 1). L'anglais représente une exception bien connue de cette tendance.

Dans notre texte, les situations typiques sont presque toujours marquées par *entre-*. On en a rencontré environ 40 exemples. Le verbe le plus fréquent est *ferir* 'frapper':

Ferir (pp. 95)

- (11) et **s'entrefierent** si durement des cors et des escuz qu'il s'entreportent a la terre

Il y a d'autres verbes liés à la bataille tels que *ocire* 'tuer', *blecier* 'blesser', *hurter* 'heurter'.

On rencontre d'autres types de verbes, tels que :

Haïr (pp. 38)

- (12) il **s'entrehaoient** de mortel haïne

Saluer (pp. 8)

- (13) Si **s'entresaluent** et se metent en leur chemin

Vëoir (pp. 60) 'voir'

- (14) quant li dui frere **s'entrevirent**, assez i ot espandu pleurs et lermes
d'une part et d'autre

« Quand les deux frères se reconnurent, il y eut bien des larmes
répandues de part et d'autre » (pp. 65)

Commander (pp. 5) 'recommander (au Dieu)'

- (15) Atant se part li uns de l'autre et **s'entrecommandent** moult a Dieu

Encontrer (pp. 12) 'rencontrer'

- (16) et quant il **s'entrecontrent**, de si loing comme il s'entrevirent, il
s'entrefirent moult grant joie

Dans l'exemple précédent, il y a trois réciproques.

Il y a quelques exceptions, ce qui nous dit que l'emploi de *entre-* dans les tours réciproques typiques n'est pas obligatoire. Nous illustrons ce cas avec le verbe *ferir* 'frapper', qui est d'ailleurs très fréquemment rencontré dans le texte avec *entre-* (cf. ex. 11) :

Ferir (pp. 96)

- (17) En tel maniere dura la mellee grant piece, et tant se sont entremené as
espees trenchanz dont il **se fierent** souvent et menu que li hauberc sont
desrompu sor les bras et sor les hanches

« Ils combattent longtemps de cette façon, et se sont tant malmenés de
leur épées tranchantes, dont ils se frappaient sans répit, que les hauberts
sont déchirés aux bras et aux hanches » (P. 361)

Il faut remarquer que le verbe qui précède *ferir* se trouve avec *entre* (*s'entremener* 'se frapper mutuellement'). De plus, dans le manuscrit K (Baumgartner and Medeiros, 2007: 360), on rencontre *s'entrefierent*.

De l'autre côté, le verbe *combatre* est toujours sans *entre-* :

Combatre (pp. 200)

- (18) et la place ou il **se combatoient** estoit toute jonchiee des mailles des haubers et des pieces des escuz

Cependant, nous sommes tombés sur une exception :

Combatre (pp. 3)

- (19) li chevaliers s'esveilla por la noise des deus chevax qui
s'entrecombatoient

Le verbe *combatre* appartient au groupe des réciproques naturels : l'action de ce verbe est toujours effectué en groupe, à savoir cette action demande au moins deux participants. Pour cette raison, ce type de verbes ne nécessite pas le marqueur *entre-*, parce qu'il est redondant. Plus précisément, on peut supposer qu'avec les verbes réciproques typiques, *entre-* sert à mettre en évidence qu'il s'agit d'une action réciproque et pas réfléchi. De plus, le besoin pour une désinence additionnelle découle du fait que le marqueur *se* a une double fonction : réfléchi et réciproque. Quant aux verbes réciproques naturels, une telle désinence est redondante car *se* n'a pas la fonction double : il n'est que le marqueur de la réciprocité.

Dans l'exemple (16) il s'agit d'une exception ressortant d'une extension analogique du sens de *entre-*. De plus, elle a été rendue possible par le contexte précis, qui dit *deux chevax*. Ce fait nous montre que les tours réciproques même si distincts, sont toujours proches.

Comme nous avons avancé, on n'emploie pas de *entre-* avec les verbes où l'on rencontre l'idée de groupe :

Assembler (pp. 8)

- (20) A cel cop s'assemblent iluec li Romain et assaillent monseignor
Gauvain de toutes pars

Conseillier (pp. 53)

- (21) si **se conseillierent** entr'ex comment il le feroient

7.3. Les tours métonymiques

Comme nous avons déjà affirmé à plusieurs reprises, l'analyse des tours métonymiques découle de la vue que, dans certains cas et avec certains verbes, le réfléchi ne renvoie pas au sujet même mais plutôt à un élément qui est étroitement lié au sujet. Nous avons aussi proposé un classement des tours métonymiques qui s'appuie sur les classements de Geniušienė (1987), de Hatcher (1942) et de Melis (1990). Il convient de rappeler que nous divisons les tours

métonymiques en verbes de soins corporels et en verbes métonymiques au sens restreint. En ce qui concerne la présentation des verbes métonymiques au sens restreint, nous nous appuyerons aussi sur les raffinements sémantiques proposés par Hatcher (1942: 86-92).

Quant au groupe des verbes de soins corporels, nous en avons rencontré 26 occurrences. Il y a deux sous-groupes, l'un se rapportant aux actions sur le corps et l'autre à l'habillement. Un autre paramètre dont on doit tenir compte est celui du sens de *se* à savoir *se* peut signifier soit le corps tel quel ou une partie du corps (cf. §5.1). Nous n'avons rencontré aucun verbe signifiant les soins corporels. Nous nous limitons donc aux exemples avec des verbes d'habillement. Un verbe typique de ce groupe est *se vestir* 'habiller, garnir' :

Vestir (pp. 60)

(22) Li rois **se vest** et apareille tout meintenant, puis s'assiet en son lit

Un verbe d'habillement peut également faire preuve de la métonymie *se* = une partie du corps. Par exemple, avec le verbe *se deschaucier* 'enlever ses chaussures', *se* égale le pied :

Deschaucier (pp. 15)

(23) Si **se deschauça** et despoilla et se coucha avec la reine.

Les autres verbes d'habillement dans le texte sont *se desguiser* 'se déguiser', *s'atorner* 'se préparer, se disposer', *se despoillier* 'se déshabiller', *se chalcier* 'revêtir une chaussure', *s'apereillier* 'se préparer'. Dans ce groupe peut être inclus le verbe *s'armer* 'se munir de ses armes' englobant non seulement l'action de s'habiller mais aussi d'autres actions relatives aux préparations pour la bataille.

Nous continuerons avec d'autres types de métonymie. Nous pouvons remarquer que l'élément représenté par *se* se réfère à quelque chose d'abstrait, plutôt qu'au corps. Nous n'analyserons pas en détails toutes les métonymies parce qu'il est très souvent assez difficile de mettre en évidence le mécanisme exact.

Nous avons rencontré environ 90 occurrences de ce type de tour. Il y a des verbes qui ne se prêtent pas à une classification. Nous commençons avec les verbes qui peuvent être classifiés, et les autres verbes seront brièvement mentionnés à la fin de la section.

Le premier groupe sont les 'verbs of self-commitment' (Hatcher, 1942: 91-92). Ces verbes signifient que le sujet donne son temps ou énergie pour réussir quelque chose. Donc *se* représente métonymiquement les forces mentales du sujet. Un tel exemple est le verbe *s'otroyer* 'se donner':

Otroyer (pp. 3)

(24) car il proia tant la reine qu'ele **s'otroia** del tout a Lancelot et si le sesi de s'amor par un besier

« Il pria tant la reine qu'elle donna son amour à Lancelot et s'engagea à lui par un baiser » (pp. 39)

Comme le démontre très bien la traduction, *se égale* l'amour de quelqu'un.

Les autres verbes sont *s'abandoner* 'se livrer (God C), s'exposer (trad)', *s'offrir* 's'offrir' *se porrofrir* 's'engager', *fier* 'se confier, faire des confidences'. Le verbe *metre* peut également avoir ce sens :

Metre (pp. 90)

- (25) car ge ne voudroie mie qu'il **se meissent** en autrui servage
« car je ne voudrais à aucun pris qu'il se mettent dans la dépendance d'autrui » (pp. 53)

Deux autres verbes qui peuvent être rangés dans ce groupe sont *s'escondire* 'se refuser' et *se retraire* 'se rétracter', verbes signifient le contraire des autres verbes :

Escondire (pp. 5)

- (26) mes ele **s'escondist** moult bien de moi
« elle m'a nettement repoussé » (pp. 6)

Retraire (pp. 88)

- (27) (que) nus ne **se puisse retrere** des couvenances
« (que) personne ne pourra rompre des engagements » (d'après pp. 51)

Le deuxième grand groupe comprend les verbes qui signifient une sorte d'effort mental, où *se* représente *ses forces*, *sa vigueur*. Citons les exemples avec verbes *entremetre* 's'occuper de' et *se pener* 'se mettre en peine, s'efforcer (Greimas)'.

Entremetre (pp. 34)

- (28) ceus qui moult **s'entremetoient** d'ocirre monseigneur Yvain
(*ocirre* = tuer)

Le verbe *s'entremetre* est intéressant du point de vue de développement de son sens. A l'origine, c'est un verbe de mouvement qui signifiait 'se mettre au milieu d'une affaire' (Hatcher, 1942: 89, n. 23).

Pener (pp. 24)

- (29) Et lors s'adresce vers Meliadus le Noir qui moult **se penoit** d'aidier Lancelot et de vengier la honte la reïne.

Les autres tels verbes sont *s'esforcier* 'faire ses efforts, s'appliquer', *se porchacier* 's'efforcer, s'activer', *se travaillier* 'employer toutes ses forces, se tourmenter'.

Le verbe *tenir*, quand il signifie ‘s’abstenir de (God C)’, appartient au groupe que Hatcher appelle ‘verbs of self-restraint’ (1942: 88).

Tenir (pp. 8)

- (30) Quant la reine entent ceste parole, si est tant a malese comme nule plus,
et si ne **se** puet **tenir** que les lermes ne li viengnent as euz

Les verbes de ‘self-revelation’ (*se celer* etc.) seront analysés parmi les verbes de mouvements en suivant Genušienė (1987: 86).

Quant aux verbes de ‘self-recovery’ reconnus en latin par Hatcher qu’elle n’avait pas trouvé dans les textes AF qu’elle avait dépouillés (1942: 91), on peut dire que Hatcher a reconnu une sorte de parenté entre ce groupe et le verbe *se reposer*. Mais elle est réticente à le ranger parmi ceux-ci, ce qui nous étonne un peu – son argument est que *se reposer* est à l’origine un verbe de mouvement (= *membra reponere* ‘défatiguer les jambes’). Mais, comme nous avons vu à maintes occasions dans le texte, quelle que ce soit l’origine d’un verbe, ce qui nous importe c’est son sens en synchronie. Dans cette optique, nous analysons *s’entremetre* comme un verbe métonymique. Le verbe *se resvigorier* ‘reprendre de la vigueur, de la force, du courage’ appartient au même groupe.

Reposer (pp. 67)

- (31) li rois commanda (...) qu’il tendissent leur paveillons seur la rive, por ce
qu’il **se** vouloit **reposer**. (*paveillon* = grande tente)

Resvigorier (pp. 4)

- (32) A l’endemain **se resvigora** au plus que il pot et fist semblant que il
n’eüst ne mal ne douleur et que il fust touz gariz (*ne* = ni)

Il y a d’autres verbes que l’on ne peut aisément ranger dans aucun groupe, mais qui apparemment montrent une sorte de changement métonymique. Le verbe *s’acorder* ‘s’accommoder (God C), accepter’ représente une métonymie où *se* égale pensées, positions ou attitudes d’une personne. Le verbe non-réfléchi *acorder* signifie quelque chose comme ‘mettre d’accord, réconcilier’. Donc, le même type de métonymie se trouve dans la locution moderne *se mettre d’accord*.

Acorder (pp. 38)

- (33) Li rois **s’acorde** bien a ceste parole

Le verbe *s’oublier* ‘passer son temps, se distraire; perdre du temps (Trad)’ pose également peu de problèmes pour l’analyse métonymique. Le réfléchi est comparé ici avec le temps ou l’idée du temps d’une personne. Donc, on oublie le temps autour de nous.

Oublier (pp. 78)

- (34) la reïne, qui ne **s'estoit** pas **oubliee**, ot ja fet entrer en la tour ceus qui compaignie li devoient fere

7.4. Verbes de mouvement

Nous rangeons les verbes de mouvement en deux groupes. L'un comprend les verbes qui signifient le mouvement du corps sans mouvement dans l'espace, et l'autre les verbes qui signifient le changement de la position dans l'espace. Le premier peut être représenté par le verbe *se lever* et l'autre par *s'adrecier* 'se diriger vers'.

Nous avons déjà avancé notre position, développée par Genušienė (1987: 86-89), que les verbes de mouvement représentent un type de verbes pronominaux où *se* a pratiquement perdu son lien avec le sens original de *se* (la coréférence entre le sujet et l'objet) et dont la structure argumentale est dépourvue de place 2 (objet direct). Néanmoins, on reconnaît les traces d'une métonymie *se = son corps*, qui est peu active dans ce cas-là.

Les verbes de base ont un équivalent transitifs duquel l'autocausatif est dérivé. Dans le cas de ces verbes, on peut parler à juste titre de *se* comme du marqueur de l'intransitivité.

Nous présentons tout d'abord les tours *se* rapportant au mouvement du corps. Le verbe typique du groupe est *se lever*, et les autres plus fréquents sont *se tourner*, ou *se drecier* 'se dresser'. Ces trois verbes ont en AF un verbe transitif correspondant dont l'objet est inanimé. On considère ce type des verbes comme représentants typiques des verbes autocausatifs en général.

Lever (pp. 6)

- (35) et au matin, si tost com il fu ajorné, **se leva** et ausi firent tuit li autre

Tourner (pp. 42)

- (36) Lors **se tourne** li rois vers la damoisele et li dist...

Drecier (pp. 34)

- (37) i rois Yons **se dresce** en son estant et dist au roi
(*en son estant* = debout)

Le verbe *colchier* 'se coucher' ne fonctionne pas ainsi. En fait, son correspondant n'a pas l'objet inanimé. Son objet est animé et fonctionne comme le causatif du verbe pronominal. L'étymologie du verbe (lat. *collocare* 'placer') nous indique qu'à l'origine le verbe s'est formé sur le modèle les verbes de type *lever*, mais le correspondant transitif à l'objet direct a

disparu. Donc, *se* a été réanalysé comme le simple marqueur d'intransitivité. C'est le cas assez commun avec les verbes pronominaux.

Colchier (pp. 11)

(38) Li rois s'en entre en sa chambre et **se coucha** en un lit touz pensis

La même analyse tient pour le verbe *s'assëoir*.

Assëoir (pp. 13)

(39) Lors **s'assist** avec les chevaliers et se commence a envoisier
(*s'envoisier* = s'amuser)

Le verbe *s'agenouillier* est assez intéressant. Ce verbe, comme en FM est toujours réfléchi (*reflexiva tantum*). Donc, il n'y a pas de motivation pour la présence de *se*. Pourquoi est-ce que l'on emploie alors *se* ? La réponse réside dans le fait que c'est un verbe autocausatif. En d'autres termes, une fois que le noyau sémantique des verbes autocausatifs s'est établi, il a commencé à attirer d'autres verbes du même sens. Donc, par le fait qu'il signifie un mouvement du corps, au verbe *s'agenouillier* s'est attaché *se*.

Agenouillier (pp. 88)

(40) Et li messages fu venuz droitement la ou il les vit, si **s'agenoilla** devant
Lancelot et li dist

Il y a des verbes qui ne signifient pas exactement le mouvement, mais plutôt une action exercée pour retenir la position occupée, dont *se soustenir* ou *se tenir* 'se tenir, demeurer dans une telle position'.

Tenir (pp. 28)

(41) lors a si grant doel qu'il ne **se puet tenir** en sele (*doel* = douleur)

Les verbes *se hebergier* 'se loger, prendre logement' et *se logier* 'se camper' ne signifient pas nécessairement le mouvement d'un corps, mais aussi le mouvement d'un groupe d'individus. Quand il s'agit d'une personne, ces verbes diffèrent des autres par le trait que *se* ne signifie pas le corps, mais également tous les affaires qu'une personne traîne avec elle.

Herbergier (pp. 26)

(42) soir **se herbergierent** en la prairie de Lovedon et furent assez a ese.

Logier (pp. 39)

(43) **se logierent** seur la riviere del Hombre en paveillons

Le verbe *s'embranchier* 'baisser la tête' est également intéressant pour son métonymie *se* = la tête. Il pourrait être rangé parmi les verbes métonymiques, comme le fait Genušienė (1987: 81), mais puisque nous avons décidé d'accepter une définition plus étroite des tours

métonymiques, nous suivons dès lors Hatcher (1942) et rangeons ce verbe parmi les autocausatifs du type de mouvement de corps.

Ensuite, l'autre groupe comprend les verbes de mouvement dans l'espace. Le verbe le plus fréquent est le verbe *se metre* (30 occurrences), que l'on rencontre soit dans son sens de base :

Metre (pp. 17)

(44) si **se met** el jardin et s'en vet a son ostel

Soit, dans le sens qui est à mi-chemin entre *se mettre en mouvement* et *commencer* :

Metre (pp. 10)

(45) Mes toutevoies, si come il dit, **se metra** il en aventure

Nous avons rencontré un bon nombre d'autres verbes, tels que *s'adrecier*, *se remuer* 'partir, quitter', *s'aprochier*, *s'esloignier*, *s'avancier*, *se movoir* 'partir', *se ttraire*, etc.

Hatcher (1942: 109) a reconnu le type des verbes qui se distinguent par leur sens de mouvement brusque. Tels sont dans notre texte *se ferir* 'se jeter', *s'embatre* 'se précipiter' et *se mesler* 'se mélanger avec (en se jetant)'. Nous donnons un exemple avec *se ferir*.

Ferir (pp. 9).

(46) il **se fu feruz** en la fonteinne

En suivant Genušienė (1987: 86) on y inclut les verbes que Hatcher appelle les verbes de 'self-revelation' (1942: 90), tels que *se celer* 'se cacher', *se demonstrer* 'se montrer' ou *se descobrir* 'se révéler'.

Celer (pp. 8)

(47) Puis qu'il **se velt celer**, fet li rois, or le celons bien

Descouvrir (pp. 3)

(48) Et Lancelos qui ne **se volt mie descouvrir**, quant il vit que cil ne le connut pas

Un type différent est le verbe *s'arrester* qui signifie la fin de mouvement.

Arrester (pp. 5)

(49) Lors **s'arresta** li rois et demanda a sa mesniee...

(*mesniee* = maisonnée)

7.5. Verbes de changement d'état

Comme nous l'avons avancé dans §5.4, les tours qui se rapportent au changement d'état sont proches des verbes autocausatifs, ainsi que des verbes d'émotion. Les uns comme les autres

ont un point en commun : le marqueur *se* a perdu son lien avec le sens de base et il s'est mis à fonctionner comme marqueur d'intransitivité. Les verbes de mouvement gardent dans une mesure le lien, mais déjà avec eux, il y a des verbes qui sont plus lointains du prototype de *se*. Outre la fonction de marqueur d'intransitivité, *se* contribue au sens du verbe par son idée de manque de la source externe de la situation.

Les verbes que nous avons rangés dans ce groupe sont *s'endormir*, *s'esveillier* et *se pasmer*.

Endormir (pp. 94)

- (50) et quant ce vint a l'enjornement, si **s'endormi** jusqu'a eure de prime, et ausint firent tuit li autre qui avec lui avoient veillié

Esveillier (pp. 26)

- (51) Au matin, quant il **s'esveilla**, il fist le sygne de la croiz en son vis

Pasmer (pp. 4)

- (52) il le monterent seur un cheval et le menerent droit devant le roi, puis le desarmerent et le trouverent si mal atorné qu'il **s'est pasmez** entre leur meins

Le verbe *endormir* a un équivalent causatif, mais il fut d'abord attesté à la forme pronominale (Rey 1993: s.v. *endormir*). Donc, le causatif est secondaire. Avec le verbe *esveillier*, le causatif est fréquent. Inversement, le verbe *pasmer* n'est jamais causatif. Il se trouve aussi comme intransitif. Il est intéressant de noter que la forme intransitive est attestée plus tôt. Donc, on peut avancer la thèse que *se* lui a été attaché par analogie avec les autres verbes de changement d'état. Nous rappelons le cas similaire de *s'agenouillier* parmi les verbes de mouvement.

Les verbes pronominaux de changement d'état ne constituent qu'un groupe assez restreint en AF. Hatcher (1942: 162) note qu'il n'y a que cinq verbes pronominaux de changement d'état en AF : les trois déjà mentionnés et deux autres, *se morir* et *se dormir*,³¹ tandis qu'en FM on trouve d'autres verbes de ce groupe à la forme pronominale, tels que *se fatiguer*, *se ranimer* ou *s'épuiser*.

7.6. Verbes d'émotion

Les verbes comptent 54 occurrences dans le texte. Nous avons déjà mentionné qu'ils sont apparentés aux verbes de changement d'état et verbes de mouvement. Ces trois groupes se

³¹ Sur ces verbes, nous donnons plus de détail dans §7.7.

distinguent des verbes métonymiques dans la mesure qu'avec eux le marqueur pronominal *se* fonctionne comme le marqueur d'intransitivité. Ce marqueur d'intransitivité sert donc à dériver du verbe transitif le verbe intransitif. Comme c'est le cas avec les verbes de changement d'état, *se* très souvent contribue au sens du verbe par son idée de manque de la source externe de la situation.

Ainsi, il y a de nombreux verbes pronominaux qui ont un équivalent non-réfléchi causatif. Le plus fréquents sont *se couroucier* 's'irriter' et *s'esbatre* 'se divertir' ; leur équivalents causatifs signifient donc 'mettre en courroux' et 'divertir', respectivement. Nous illustrons leur emploi pronominal par deux exemples :

Couroucier (pp. 3)

- (53) si demande a Boort que il li die por quoi la reïne **s'est** a li **corrouciee**
(*li* = lui, *die* = dise)

Esbatre (pp. 3)

- (54) li sires de l'ostel **s'ala esbatre** en un prael qui estoit derriens sa meson
(*prael* = pré)

Autres verbes sont *se deduire* 'se réjouir', *se deliter* 'se réjouir' et *s'esmaier* 's'inquiéter'.

Tout compte tenu, les verbes d'émotion forment un groupe à part parce qu'ils constituent un noyau sémantique bien délimité. Comme avec les verbes autocausatifs, ce noyau sémantique attire dans le réseau pronominal les autres verbes qui n'ont pas d'équivalent transitif et avec lesquels le marqueur pronominal ne représente pas forcément le marqueur d'intransitivité faute d'équivalent causatif.

Les verbes suivants n'ont pas, d'après Godefroy, d'équivalent causatif : *se douter* 'craindre', *s'envoisier* 's'amuser', *s'esjoïr* 'se réjouir', *se merveillier* 's'étonner, s'émerveiller' et *se repentir* 'se repentir, regretter'. Nous donnons un exemple avec le verbe le plus fréquent parmi eux, *se merveillier* :

Merveillier (pp. 11)

- (55) si **s'en merveillierent** moult, car il sorent veraïement par la parole que
li rois ot dite que Mordrés estoit ses filz (*sorent* = surent)

Trois verbes, *se douter* 'craindre', *s'envoisier* 's'amuser' et *s'esjoïr* 'se réjouir' se trouvent aussi avec le même sens dans la construction intransitive sans *se*. De tels exemples sont en particulier fréquents avec *s'envoisier* 's'amuser', tandis qu'avec *se douter* la construction

intransitive est plus fréquente.³² Le verbe *se douter* représente donc un exemple où c'est la construction intransitive qui est la principale.

Les deux autres verbes (*se merveillier*, *se repentir*) sont donc les vraies *reflexiva tantum*. Le verbe *se merveillier* est exclusivement trouvé à la forme pronominale, jamais comme intransitif. Le même tient pour le verbe *se repentir*, qui est attesté à la forme pronominale dès le 3^e siècle. On peut donc raisonnablement supposer que le marqueur pronominal *se* ne fut pas ajouté à ces verbes, mais plutôt qu'il a été là depuis toujours. En conclusion, ces verbes constituent les verbes qui de bonne heure avaient formé le noyau sémantique des verbes d'émotion, noyau qui attirera plus tard de nouveaux verbes, à l'origine intransitifs, tels que *s'envoiesier* et *s'esjoïr*.

Les verbes tels que *s'escrier* 'crier' ou *se complaindre* et *se plaindre* constituent un groupe de verbes étroitement lié aux verbes d'émotion. Ce sont les verbes de parole au moyen desquels on exprime une émotion. En AF, ces verbes, à l'origine intransitifs (Hatcher, 1942: 98-100), s'apparentent aux verbes d'émotion et par conséquent, ils s'emploient très souvent à la forme pronominale.

7.7. Deux autres emplois du marqueur pronominal *se*

Tout d'abord, il convient de rappeler que dans les tours que nous avons présentés dans notre contribution, on a rencontré à plusieurs occasions le marqueur pronominal *se* avec les verbes où cet emploi est indépendant de la valence verbale. En d'autres termes, le marqueur pronominal est ajouté à un verbe sans qu'il lui change la valence (cf. Melis, 1990: 132). Ce type de correspondance syntaxique se distingue de la correspondance que nous avons vue dans la plupart des tours pronominaux, celle entre le verbe transitif et son équivalent pronominal. Tous ces cas ont un trait en commun supplémentaire: il n'y a pas de différence entre la construction intransitive et pronominale. Dans la plupart de cas, on ajoute *se* par analogie. De l'autre côté, il y a des verbes où on ajoute *se* qui ne change pas la valence, mais qui entraîne le changement de sens. Nous avons rencontré environ 250 exemples de cet emploi (sur 850 exemples), ce qui en fait l'emploi le plus nombreux dans notre texte. Nous divisons ces tours en deux groupes.

Le premier groupe, le plus nombreux des deux, comprend les verbes de mouvement. Dans §7.5, nous avons décrit des verbes de mouvement qui entrent dans les correspondances

³² La différence entre *douter* et *se douter* de la langue moderne est beaucoup plus tardive.

syntaxiques avec les verbes transitifs et les verbes qui sont primitivement intransitifs, mais qui se trouvent à la construction pronominale. Ce dernier groupe, nous le rappelons, comprend les verbes avec lesquels il n'y a pas de différence entre la construction intransitive et pronominale. Par contraste, dans le groupe de verbes de mouvement dont on traite ici, on remarque en AF un emploi bien répandu : c'est l'emploi du réfléchi pour marquer le début d'une action, à savoir la valeur inchoative. Pour exprimer cette valeur la langue ancienne fait appel à deux éléments : le marqueur pronominal seul (*se*) ou le marqueur pronominal suivi de l'adverbe *en*, à savoir *s'en*. L'emploi de l'un ou de l'autre dépend essentiellement du verbe. Il y a des verbes, comme nous allons le voir, que l'on ne rencontre qu'avec *se* et des verbes que l'on ne rencontre qu'avec *s'en*.

Les verbes les plus fréquents sont *aler* et *partir*. La fréquence de ces verbes a été mise en évidence dans d'autres études sur la langue ancienne. Le verbe pronominal le plus fréquent dans notre texte en général appartient à ce groupe, à savoir *partir* avec 105 occurrences. On le rencontre presque toujours avec *se* et un complément circonstanciel ablatif, à savoir avec un groupe prépositionnel régi par *de* ou avec un adverbe, tel que *de leanz* 'de là'. Très souvent ce complément circonstanciel est exprimé par le pronom adverbial *en*. Dans ce cas-là on n'analyse pas le réfléchi comme *s'en* parce qu'*en* a toujours un référent qu'il remplace :

Partir (pp. 2)

- (56) L'endemain se partirent de Wincestre et firent ainçois qu'il **s'en partissent** crier un tornoient del lundi après en un mois devant Tanebourc.

Dans l'exemple présenté, *en* renvoie au complément circonstanciel *de Wincestre*.

Les exemples plus intéressants sont ceux où *en* ne peut pas être analysé comme adverbe pronominal parce qu'il y a déjà dans la phrase un CC ablatif, ce qui rend cet *en* explétif et qui nous fait analyser cet *en* ensemble avec *se* comme un marqueur unique *s'en* :

Partir (pp. 6 et 8)

- (57) a. Li rois **s'en parti** l'endemain de cel chastel ou il avoit sejourné
 b. et messire Gauvains l'en mercie moult et **s'en part** atant de leanz touz montez

Un autre cas où on peut analyser *s'en* comme marqueur unique est avec le verbe *aler*. En effet, dans toutes les 71 occurrences pronominales figure le marqueur composé *s'en*. Cependant, il y a un nombre considérable d'exemples où *en* peut être analysé comme adverbe pronominal:

Aler (pp. 8)

- (58) Si s'entresaluent et se metent en leur chemin et **s'en vont** ensemble
parlant de meintes choses

Dans la plupart de cas, la place représentée par *en* n'est pas explicite, plutôt, *en* marque le point de départ général. Dès lors, sa fonction n'est pas de signaler le départ d'un point spécifique, mais d'ajouter au verbe le sens de départ. Cette fonction est plus claire dans les exemples tels que le suivant:

Aler (pp. 9 et 211)

- (59) et eles **s'en vont** en la chambre meïsmes ou Lancelos avoit jadis tant
demoré

b. li rois **s'en iroit** a la mer por passer el roiaume de Logres

Dans ces cas-là, on rencontre le CC du but, à savoir l'inverse de l'ablatif. On peut donc conclure que avec le verbe *aler* l'adverbe *en* en combinaison avec *se* a une fonction inchoative. Ainsi, le tour est synonyme du verbe *partir*. Cette fonction est si saillante avec ce verbe que ce tour s'est conservé jusqu'au FM. En AF, les verbes *eissir* 'sortir' et *valer*, comme *aler*, se trouvaient avec *s'en* à la valeur inchoative.

L'adverbe *en* ne véhicule pas toujours la valeur inchoative. Plutôt, il signale la fonction aspectuelle plus générale, ce qui dépend du verbe. Par ex. avec *venir* ou *revenir*, il marque l'achèvement de l'action :

Venir (pp. 8)

- (60) Lors se parti la damoisele de devant lui et **s'en vint** a son lit.

Donc, le sens de *en* dépend du verbe. On trouve également la valeur d'achèvement de *s'en* avec le verbe *entrer*.

Il y a d'autres détails, mais les données présentées suffisent pour conclure une importante chose sur l'AF. En ancien français on rencontre la tendance, presque règle, d'après laquelle on utilise *se* ou *s'en* avec les verbes du mouvement avec une fonction aspectuelle. D'après Miller (2010: 180), les origines de cet emploi renvoient au bas latin, où l'on rencontre par ex. le verbe intransitif *vadere* 'aller' à la construction pronominale à la fonction aspectuelle.

Un autre groupe très diversifié réunit les verbes de sens tels que les verbes de perception (*aperceivre, regarder*), les verbes de parole (*faire, mentir*) et les verbes psychologiques (*apenser, porpenser, saveir*) et quelques autres verbes tels que *dormir, taisir* ou *gesir*.

Les grammaires traditionnelles, ainsi que celles inscrites dans le cadre guillaumien essaient souvent d'expliquer tous ces emplois en attribuant au marqueur pronominal une valeur

générale. Ainsi, Anglade dit que ces verbes « indiquaient alors une action qui ne sort pas du sujet et porte essentiellement sur lui » (1966: 180-181). Dans la même veine, Menard, inspiré par Guillaume, explique ces emplois comme ressortant de la valeur générale du moyen, et dit que « souvent le pronominal a un caractère subjectif et marque la participation du sujet à l'action » (1985: 126). Il se peut que cette explication tienne pour les verbes tels que *apercevoir*, *regarder*, *faire*, *mentir*, *apenser*, *porpenser*, *saveir* etc. qui ne se trouvent qu'incidemment à la forme pronominale. Nous nous abstenons de la discussion de ces exemples faute d'exemples suffisamment clairs. En effet, dans notre texte ces emplois sont très rares. Ainsi, on rencontre un ou deux exemples de *saveir* ou *regarder*. Seuls les verbes *apercevoir* et *taisir* sont usités plus fréquemment.

Ce qui nous étonne est la position de la plupart de chercheurs selon lesquels c'est ce groupe même qui constitue l'emploi central et le plus important des tours pronominaux en AF. C'est la position avancée et défendue avec acharnement par Stéfani (1962), ce qui n'étonne guère, vu la position guillaumienne relative à la description du moyen. Sous cette optique, le moyen est une voix (cf. §4 et §5) qui s'organise autour d'emplois que l'on vient de mentionner : les emplois qui, d'après les disciples de Guillaume, soulignent la participation du sujet à l'action. Même Melis, dont l'analyse s'inscrit dans le cadre apparenté au nôtre, accepte cette thèse et avance la vue que les systèmes pronominaux de l'AF et le FM démontrent les différences fondamentales (1990: 131; 138-139). Bref, il considère le système pronominal du FM sous une optique qui est bien proche de la nôtre. Cependant, il réfute cette optique pour l'AF, en adoptant la vue inscrite dans la tradition française.

À notre avis, il n'y a pas de différences fondamentales entre les tours pronominaux en AF et FM. D'après l'histoire des tours pronominaux de Hatcher (1942), presque tous les emplois pronominaux de la langue ancienne se trouvent aussi dans la langue moderne. De plus, tous les emplois conservés avaient déjà été présents en latin classique. Donc, on témoigne d'une longue histoire de développement grammatical, chemin qui a été toujours lent et graduel, mais jamais interrompu. En ce qui concerne les tours indiquant prétendument la participation du sujet à l'action, nous n'en avons pas trouvé que de rares occurrences dans notre texte. La fréquence ainsi basse du tour découle de son origine récente en AF. De plus, la fréquence basse du tour entraîne sa disparition. En effet, on sait aujourd'hui que ce sont les structures plus fréquentes qui se conservent plus souvent au cours de l'histoire d'une langue (Bybee and Hopper, 2001).

Il en résulte que cet emploi ne constitue qu'une portion assez marginale des emplois pronominaux. Dès lors, on ne peut pas considérer comme centraux ni le plus importants les

emplois qui se trouvent si rarement dans les textes. De plus, ce sont les seuls tours qui ont disparu au long du développement diachronique des tours pronominaux et ce sont les seuls tours que l'on ne rencontre pas en latin, ni classique ni bas. Donc, ce doit être que cet emploi constitue une extension de l'emploi de marqueur pronominal qui avait apparu le plus tard et qui par conséquent a disparu assez vite, vu sa position marginale dans la structure des tours pronominaux.

Bref, nous avançons la thèse inverse : les tours indiquant la participation du sujet à l'action ne constituent pas l'emploi central des tours pronominaux en AF, tout au contraire, ils en constituent l'emploi le plus marginal et ultérieur. Ces deux faits expliquent très bien pourquoi cet emploi est rare et pourquoi il a disparu. La langue moderne n'en fait preuve que de rares vestiges.³³

8. Conclusions

Dans notre contribution, nous avons essayé de présenter une description des tours pronominaux dans le texte en ancien français *Le mort le roi Artu*.

Nous nous sommes penchés sur les tours les plus fréquents. Nous les avons partagés en deux groupes larges. Le premier est celui des tours où le marqueur pronominal fonctionne comme un pronom, soit le tour réfléchi et le tour réciproque. Le deuxième est celui des tours où *se* ne peut pas être un pronom et qui est appelé dans la tradition française *le moyen*. Dans cette tradition, le moyen est vu comme une voix. Nous avons repris le terme en lui attribuant un nouveau sens. En effet, nous avons démontré que le moyen peut être regardé comme un group de sens liés, mais pas comme une voix. Nous avons démontré que le moyen est un groupe assez dynamique où les sens exprimés sont liés par la métonymie et où les sens exprimés peuvent être plus ou moins proches de l'origine des sens moyens : le tour réfléchi. On a ainsi vu que les verbes de soins corporels et les tours métonymiques sont plus proches de ce prototype, alors que les autres tours sont plus lointains.

Notre analyse a donc dégagé plusieurs nouveaux types réguliers des tours pronominaux. Nous avons ainsi démontré que les tours non réfléchis et non réciproque ne sont pas un groupe inanalysable. De plus, nous avons démontré que les définitions impressionnistes des grammaires traditionnelles peuvent être substituées par une liste des règles bien concrètes. À titre d'exemple, les verbes énumérés par Anglade et définis comme ceux qui « indiquaient

³³ Le verbe *se mourir* est un exemple bien souvent cité.

alors une action qui ne sort pas du sujet et porte essentiellement sur lui » (1966: 180-181), peuvent être aisément relégués dans un de nos groupes : ainsi, *se joster* ‘se jouter’ peut être décrit comme réciproque naturel, *se monter* comme autocausatif ou *se recreidre* ‘s’avouer vaincu’ comme métonymique.

Finalement, nous avons avancé la thèse que les tours où *se* marque la participation du sujet à l’action ne constituent pas l’emploi central des tours pronominaux en ancien français. L’argument est double : d’un côté il s’agit de la fréquence basse du tour et de l’autre de la position diachronique instable du tour dans la structure globale des tours pronominaux. Nous avons ainsi affirmé l’importance de l’approche qui prend en considération les fréquences des unités ou constructions grammaticales. Il découle de ces deux arguments que les tours où *se* marque la participation du sujet à l’action occupent une position assez marginale dans la systématique des tours pronominaux en ancien français.

9. Bibliographie

- Anglade, J. (1966). *Grammaire élémentaire de l'ancien français* (Paris: Armand Colin).
- Baumgartner, E., and Medeiros, M.T. de (2007). *La mort du roi Arthur: roman publié d'après le manuscrit de Lyon, Palais des arts 77, complété par le manuscrit BNF n.a.fr. 1119*: édition bilingue (Paris: Champion).
- Bybee, J.L., and Hopper, P.J. (2001). *Frequency and the Emergence of Linguistic Structure* (Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins).
- Creissels, D. (2006). *Syntaxe générale: une introduction typologique. 2. La phrase* (Paris: Hermes Science Lavoisier).
- Frappier, J. (1964). *La Mort le roi Artu: roman du XIIIe siècle* (Genève: Droz).
- Le Gentil, P. (1969). *La littérature française du Moyen Age* (Paris: Armand Colin).
- Genušienė, E. (1987). *The Typology of Reflexives* (Berlin; New York: Mouton de Gruyter).
- Greimas, A.J. (1995). *Dictionnaire de l'ancien français: le moyen âge* (Paris: Larousse).
- Grevisse, M., and Goosse, A. (1986). *Le Bon usage: grammaire française* (Paris; Gembloux: Duculot).
- Hatcher, A.G. (1942). *Reflexive verbs: Latin, Old French, modern French* (Baltimore; London; Paris: The John Hopkins Press; Humphrey Milford; Oxford University Press; Societe d'Edition "Les belles lettres").
- Hopper, P.J., and Traugott, E.C. (2009). *Grammaticalization* (Cambridge [etc.]: Cambridge University Press).
- Kemmer, S. (1993). *The Middle Voice* (Amsterdam; Philadelphia: John Benjamins).
- Melis, L. (1990). *La voie pronominale: la systématique des tours pronominaux en français moderne* (Bruxelles: De Boeck; Duculot).
- Ménard, P. (1985). *Syntaxe de l'ancien français* (Bordeaux: Société bordelaise de diffusion des travaux de lettres et sciences humaines).

- Meyer-Lübke, W. (1935). *Romanisches etymologisches Wörterbuch* (Heidelberg: Carl Winters Universitätsbuchhandlung).
- Miller, D.G. (2010). *Language change and linguistic theory* (Oxford: Oxford University Press).
- Picoche, J., and Marchello-Nizia, C. (1996). *Histoire de la langue française* (Paris: Nathan).
- Raynaud de Lage, G. (1995). *Introduction a l'ancien français: nouvelle édition par Genevieve Hasenohr* (Paris: SEDES).
- Rey, A. (1993). *Dictionnaire historique de la langue française: [A-L]* (Paris: Dictionnaires Le Robert).
- Rychner, J. (1970). *L'articulation des phrases narratives dans La Mort Artu*. (Neuchâtel; Genève: Faculté des lettres; Droz).
- Stéfanini, J. (1962). *La voix pronominale en ancien et en moyen français* (Aix-en-Provence: Éditions Ophrys).
- Vinja, V. (1982). *Francuska književnost srednjega vijeka od početaka do Stogodišnjeg rata*. In *Povijest Svjetske Književnosti*, G. Vidan, ed. (Zagreb: Mladost), pp. 7–70.
- Wagner, R.-L. (1974). *L'ancien français: points de vue, programmes* (Paris: Larousse).
- Zumthor, P. (1972). *Essai de poétique médiévale* (Paris: Éditions du Seuil).